



HAL
open science

La place des acteurs dans un projet sport citoyen

Hatim Guezzaz

► **To cite this version:**

Hatim Guezzaz. La place des acteurs dans un projet sport citoyen : le cas du projet “Le basket en fête à Vand’Est”. Sociologie. 2018. hal-02010783

HAL Id: hal-02010783

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02010783>

Submitted on 7 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication du Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**La place des acteurs dans un projet sport
citoyen : le cas du projet « Le basket en fête à
Vand'Est »**

Présenté par

Hatim Guezzaz

Maître de stage : M. Mohammed MARRAKCHI, Association CESAM, Vandœuvre-lès-Nancy

Guidant universitaire : M. Gil DENIS, Maître de Conférences, Directeur des Etudes du Master « Conduite de Projet et Développement des Territoires » (Proj&Ter), Université de Lorraine, Faculté du Sport - Villers-lès-Nancy.

Juin 2018

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche n'aurait pu être mené à bien sans l'aide précieuse d'un nombre de personnes auxquelles j'adresse, ici, mes profonds remerciements.

A mes parents, mes idoles, c'est grâce à votre amour, votre immense estime envers moi et les valeurs que vous m'avez inculquées que votre petit Hatim a pu continuer son chemin et arriver en l'occurrence à accomplir ce travail.

Je tiens à exprimer mon immense gratitude envers M. DENIS Gil, mon professeur, directeur du Master Proj&ter, guidant et tuteur universitaire, pour sa disponibilité, pour les remarques et les conseils constructifs qu'il m'a adressés, et surtout pour son encouragement durant toutes les étapes de la réalisation de ce travail.

J'exprime ici mon ample reconnaissance et ma considération envers M. MARRAKCHI Mohamed, pour son encadrement rapproché. Je tiens à le remercier également pour le temps qu'il m'a consacré, le soutien moral qu'il m'a apporté.

Mes vifs remerciements s'adressent également à M. Ouaddou Abdeslam, pour m'avoir aidé et mis à ma disposition les informations nécessaires pour mener à bien mon travail.

Je remercie l'ensemble des membres de ma famille, particulièrement ma chère BASSIR Chaymae qui m'a accompagné tout au long de cette expérience professionnelle et qui m'a encouragé. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude.

Je tiens de même à exprimer mes plus vifs remerciements aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon modeste travail, qui ont voulu assurer son évaluation et qui ont contribué à son appréciation.

Je ne peux oublier de remercier l'ensemble du corps professoral et administratif du master Proj&Ter pour leur soutien durant les années de la formation.

SOMMAIRE

Remerciement	03
Sommaire	04
Liste des sigles et acronymes	06
Introduction	07
Chap.I. Cadre théorique	
I. Clarification du contexte et définition des concepts	10
1. La citoyenneté	10
1.1 Quel rapport entre la citoyenneté et la nationalité française?	12
1.2 Le citoyen	12
1.3 Les droits des citoyens	13
2. Projet sportif de développement de citoyenneté	14
2.1 Exemple de projet sportif citoyen	15
II. Le système d'organisation du sport en France	18
1. Les acteurs du sport social citoyen	19
1.1 L'Etat	19
a. Une connaissance des acteurs nécessaire	20
b. Une volonté de collaboration et de cohérence	20
c. La région du Grand-Est	21
d. Le Grand Nancy	22
1.2 Le monde associatif	22
a. L'aide de la commune envers le secteur associatif	23
1.3 Les collectivités territoriales	24
a. Les différents enjeux d'une collectivité territoriale	24
b. Historique	25
c. Les services des sports	25
d. Le territoire	26
e. Le développement territorial	27
1.4 Les entreprises	28
a. Les bailleurs sociaux	30
b. Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH)	31
c. Le Réseau BATIGERE	31
Chap.II. Cadre méthodologique	
Introduction	33
I. Démarche méthodologique	33
1. L'étude de cas	33
2. L'objet de l'étude	33
3. Application et mise en œuvre de l'enquête	34

II. Analyse du contexte	34
1. Constat et problématique	35
1.1 Le constat	35
1.2 La problématique	36
a. Hypothèses de travail	37
2. Diagnostic territorial	38
2.1 Commune de Vandoeuvre	39
III. Le projet « Le basket en fête à Vand’Est »	49
1. Présentation du projet	49
1.1 Le projet ... C’est quoi ?	49
1.2 Les objectifs du projet	49
1.3 Les porteurs du projet	50
2. Analyse du projet et perspectives d’évaluation	55
2.1 Enjeux du projet	55
2.2 Analyse SWOT	56
2.3 Analyse stratégique des acteurs	57
2.4 Pérennité du projet	63
3. Synthèse et propositions	63
Conclusion	65
Bibliographie	67
Annexes	69

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ES : Evènementiel Sportif ;

QPV : Quartier Politique de la Ville ;

ZUS : Zones Urbaines Sensibles ;

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ;

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ;

DRJSCS : Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;

DDCS : Directions Départementales de la Cohésion Sociale ;

DDCSPP : Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;

CNDS : Centre National Développement du sport ;

USVB : Union Sportive Vandoeuvre Basketball ;

MMh : Meurthe & Moselle habitat ;

CD : Comité Départemental

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INTRODUCTION

Après des réflexions et des recherches longuement menées, nous vous présentons ce travail de recherche sur un territoire donné en interactions avec ses différents acteurs.

Nous avons décidé de se focaliser tout au long de notre démarche sur la thématique du sport dans la société. Car le sport, de nos jours, n'est plus qualifié comme étant juste une activité physique d'entretien ou une activité dans laquelle la compétition sera primordiale. En effet, le mot sport est assez généraliste et peut paraître comme une notion ambiguë qui se définit de différentes façons.

Historiquement, **le sport a toujours eu une place de choix dans la société** et a fortement marqué l'évolution et la culture des groupes humains. En effet, l'activité sportive a un rôle primordial dans le corpus social depuis les premiers gestes naturels, universels et simples, c'est-à-dire : «marcher, courir, sauter, lancer...».

Outre cela, le sport a pour prétention de véhiculer des valeurs auxquels des personnes peuvent s'identifier. Par exemple après la fin de l'apartheid, le sport a eu comme pouvoir de réunir un pays, l'Afrique du Sud. C'était la stratégie adoptée par le président « Nelson Mandela ».

Il apparaît pourtant que les repères éducatifs et de vie en collectivité disparaissent. De plus en plus de jeunes, qu'ils soient en milieu urbain ou rural, sont touchés par une individualisation grandissante. Dans ce contexte, le sport a un rôle primordial à jouer, car touchant les jeunes dans le cadre de leur passion. Le sport peut, par le biais de messages et d'initiatives, créer à nouveau du lien social fort et dispenser des règles de vie et de citoyenneté à tous. « Le football, aussi bien que le rugby, le cricket et les autres sports collectifs, à le pouvoir de guérir les blessures. » C'est ainsi que Mandela a pu caractériser le sport en 1995

Aujourd'hui, le sport est l'un des rares moyens qui parviennent à remplir leur rôle de transmission des valeurs et des repères civiques pour les jeunes à la place de l'école, les institutions ou les parents. A l'exemple du dépassement de soi, de l'acceptation de la défaite, du respect de soi, de l'autre, des règles, de la remise en question, bon nombre de jeunes peuvent trouver les éléments citoyens dont ils ont besoin pour vivre dans une société républicaine.

Organisé et structuré de manière associative, le sport est désormais un élément de vie essentiel pour encourager l'engagement citoyen des jeunes et favoriser leur insertion sociale. C'est pour cela que le monde institutionnel s'est intéressé par le sujet après avoir constaté que les projets portés par les jeunes étaient nombreux et surtout avaient des vertus importantes. Partant de ce constat, les institutions ont voulu valoriser ces bonnes pratiques et souligner l'intérêt que représente ce genre d'actions.

Phénomène incontournable, le sport occupe une très grande place dans la société Française à tel point que l'Etat Français et les pouvoirs publics en ont fait une question centrale de développement notamment dans le domaine d'éducation à la citoyenneté. En effet, depuis plusieurs années, les institutions mettent en œuvre diverses politiques et stratégies de développement initiées, afin de répondre au défi de la cohésion sociale surtout dans les

zones urbaines sensibles (ZUS). Notamment par la mobilisation de divers dispositifs éducatifs, pédagogiques, culturels et sportifs pour accompagner les citoyens et les jeunes en particulier.

Et pour pouvoir s'intéresser aux projets de développement de la citoyenneté, il est nécessaire au préalable de mettre en place des limites à ne pas dépasser en définissant précisément la citoyenneté: « Elle peut être définie comme la jouissance de l'ensemble des droits privés et publics qui constituent le statut des membres d'un État donné qui les reconnaît comme tels. Dans ce sens, le citoyen est celui qui, appartenant à la « cité », dispose de droits et soumis à des devoirs et doit respecter les lois au nom de l'intérêt général».

Au regard de tout ce qui précède, l'évolution du sport dans la société et le rôle social qu'il peut jouer aujourd'hui sur le territoire devient le questionnement qui nous interpelle. Plus particulièrement, ce qui nous intéressera dans la présente étude c'est de tenter d'explicitier le rôle du « sport social citoyen » dans un quartier en difficulté et de bien analyser les rôles et les interactions entre les différents acteurs autour d'un projet sportif citoyen.

Dans le cadre de notre travail, nous avons voulu focaliser nos investigations sur cette problématique qu'on a formulé comme suit :

- Quelle place ont les acteurs dans un projet sport citoyen destiné à une population issue de QPV ?

En rapport avec nos différentes préoccupations ci-dessus exprimées sous forme de question à laquelle nous devons donner des réponses ; nous allons étudier succinctement le sujet de la manière suivante. Pour la récolte des données, nous allons nous documenter (livres, articles, mémoires ...), ensuite nous allons effectuer un diagnostic territoriale sur la commune définit, après nous allons analyser le projet et ses différents acteurs, en s'appuyant sur des interviews avec les responsables afin de compléter notre questionnaire.

Outre l'introduction et la conclusion, le corps du travail s'articulera autour de deux chapitres. Dans un premier temps, nous expliquerons les différents termes du sujet et nous évoquerons en même temps quelques acteurs qui interviennent dans le même sujet. La partie théorique servira de base d'appui pour la partie suivante. Afin de pouvoir faciliter la compréhension, nous étayerons nos propos grâce à différents articles et ouvrages.

Dans un second temps, la partie empirique sera une partie analytique. Nous expliquerons dans celle-ci, la démarche suivie, les différentes hypothèses, la présentation de la méthodologie et enfin les résultats obtenus ainsi que leurs interprétations.

Et pour délimiter ce travail, notre recherche est limitée clairement dans sa portée tant spatiale que temporelle. En effet, elle se borne à nous fournir des éléments sur notre problématique dans le territoire et la commune de Vandœuvre-lès-Nancy, de Janvier 2018 à Mai 2018. Pour dire que les conclusions de notre étude ne peuvent pas être généralisées au-delà de son cadre spatio-temporel.

CHAPITRE I

I. Clarification du contexte et définition des concepts

1. La citoyenneté

« Le terme de "citoyenneté" désigne la situation des personnes disposant dans un Etat de la plénitude de leur droits civiques. L'âge de la majorité civile est souvent fixé à 18 ans, comme c'est le cas en France depuis 1974. » (La rousse du Collège, 2006, p2-32). Par ailleurs, la citoyenneté peut être qualifiée en tant que terme juridique par la jouissance d'un individu vivant dans un Etat de droits civiques et politiques. En France, la citoyenneté est liée de près à la possession de la nationalité française; son acquisition marque ce lien juridique qui attache une personne à son pays. Autrement dit, et loin de la définition strictement juridique, la notion de citoyenneté est également ce sentiment d'appartenance à un groupe spécifique qui s'accroît lorsqu'on vit à l'étranger, par exemple. La participation à la vie commune, ou vie de la cité en fait aussi partie, quoique les citoyens ne soient nullement obligés de s'y soumettre. L'individu est alors libre de choisir s'il veut être un citoyen actif ou passif quant à la contribution à la vie publique.

Une mise en perspective historique montre que le parcours de l'approbation de la citoyenneté fut révolutionnaire. La citoyenneté des français va de pair avec le partage d'héritage d'événements marquants dans l'histoire de leur pays. Il y a eu d'abord la Révolution de 1789, ensuite les deux guerres mondiales pendant le XXe siècle, et puis aussi l'Occupation, la Résistance, les guerres coloniales et les mouvements d'émancipation des anciennes colonies. Il est désormais à noter que cette notion fit son apparition bien avant le XVIIIe siècle voire avant J.C avec l'expérience athénienne qui a opposé le « citoyen » au « sujet » et rendu son humanité à l'individu. Une fois cette dernière acquise, des règles de loi ont dès lors été établies, particulièrement la justice, l'égalité, la liberté.

Aujourd'hui, on associe souvent la citoyenneté avec les élections. Or, en dehors de ces dernières, les citoyens peuvent avoir un apport quotidien dans la société non seulement en profitant de leur droit de vote et d'être élu, mais ils peuvent également intervenir librement et de manière considérable pour le bien du pays. Ils peuvent notamment créer une association ou y participer dans le but d'apporter de l'aide aux personnes qui ont en besoin, adhérer un parti afin d'influencer la politique nationale, appartenir à un syndicat ou alors de faire grève et manifester.

Cela nous amène à une société apaisée, équilibrée qui dépend automatiquement de la conduite de ses habitants. En ce sens, le citoyen est amené à adopter une attitude individuelle adéquate vis à vis des autres et des biens publics, c'est dire qu'il se doit de les respecter, de faire preuve de civilité de politesse, d'humanisme, de solidarité, d'altruisme, de bénévolat... Les individus peuvent alors contribuer par des actions, quel que soit leur taille, à l'évolution de la société où ils vivent.

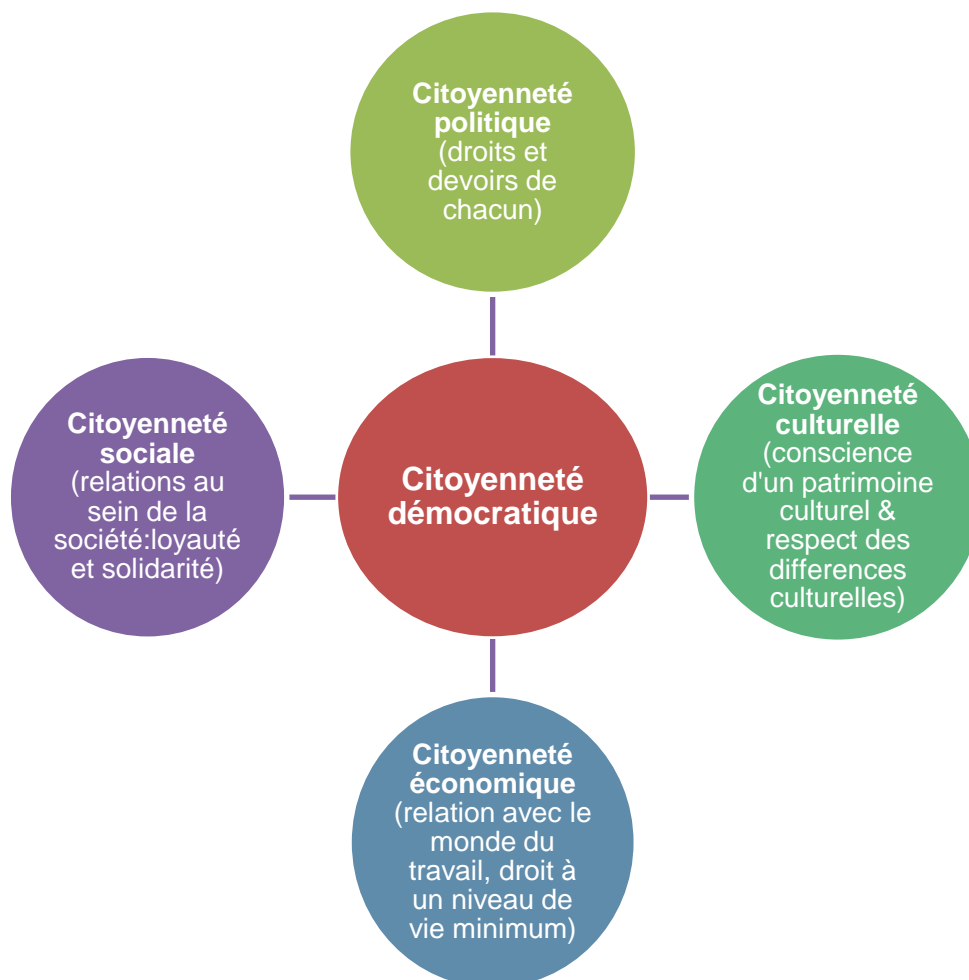
Si la citoyenneté sollicite des rôles sociaux et un statut juridique, elle est aussi conjointement attachée à des valeurs qui lui donnent toute son ampleur. On en cite quelques-unes jugées à priori, essentielles :

La solidarité, ce lien qui attache les hommes et femmes d'une communauté par le biais d'une aide mutuelle, est l'un des moyens sûr pour créer un environnement plus juste. Chose qui favorise le sentiment d'entraide d'un côté, et réduit l'aspect égoïste et individualiste de plus

en plus accroissant des membres de la société d'un autre. On peut mentionner à titre d'exemple, les aides multiples des associations, souvent en faveur des plus démunis, ou alors les sommes cotisées puis versées à l'État pour attribuer à tous des soins de santé gratuits. En effet, ceci est un devoir moral qui vient illustrer parfaitement le principe républicain de fraternité.

La civilité, est assez importante dans une société démocratique dans le sens où elle constitue une attitude convenable de respect à la fois envers les autres (ex: politesse, collaboration, savoir-vivre, courtoisie) et envers les biens communs communément partagés (ex: les transports publics, les façades). Cette notion s'articule sur deux piliers: la culture de l'esprit (éducation, formation intellectuelle) et la culture des manières (être agréable en société). Finalement, l'harmonie de la communauté s'appuie sur ces codes de conduite et de bonne manière au nom de la mise en valeurs de la personne humaine.

Le civisme, un effort de chacun pour le bien-vivre ensemble. Nombreux sont les actes malveillants nuisant à la société (tapage nocturne, vandalisme, abandon de déchet sur la voie publique) qui peuvent aller jusqu'à mettre en danger la sécurité des autres. Il s'agit effectivement de bannir ces comportements maléfiques, de respecter et faire respecter les lois régies par l'Etat, afin que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts individuels.



Projet « Education à la citoyenneté démocratique », *Stratégies pour apprendre la citoyenneté démocratique*. Strasbourg, 2000

1.1 Quel rapport entre la citoyenneté et la nationalité française?

« *La nationalité française se transmet par filiation quand au moins un des deux parents est un français (droit du sang). Elle peut être aussi acquise par les jeunes nés en France de parents étrangers. Cette acquisition est désormais à nouveau automatique, à 18 ans, pour le jeune né et résidant en France depuis au moins cinq ans (droit du sol). On peut également obtenir la nationalité française par naturalisation.* » (La rousse du Collège, 2006, p2-32). Tous les droits relatifs à la citoyenneté ne sont intégralement accordés, en France, qu'aux personnes de nationalité française. « *Les étrangers ne votent pas, ne peuvent pas faire partie d'un jury et ne peuvent pas accéder aux emplois de la fonction publique en tant que titulaire.* » (La rousse du Collège, 2006, p2-32). Parallèlement à cela, un ressortissant d'État membre de l'Union européenne bénéficie, depuis le traité de Maastricht du référendum de 1992, des droits des autres pays de l'Union. « *Tout citoyen de l'U.E a le droit de circuler librement dans les pays qui la constituent, peut y postuler aux emplois de la fonction publique, et doit y bénéficier d'équivalence pour valider ses diplômes universitaires. Quel que soit le pays de l'U.E dans lequel il réside, il a le droit d'y voter et d'être élu aux élections municipales et européennes.* » (La rousse du Collège, 2006, p2-32).

1.2 Le citoyen

Le mot citoyen vient du latin Civitas qui signifie: la cité, la ville. . Être citoyen garantie aux personnes qui en bénéficie les droits aussi essentiels que la participation à la vie démocratique, la liberté, la sécurité ainsi que la protection sociale à titre d'exemple. Ces dits droits sont minutieusement garantis par la loi afin d'assurer une certaine justice au sein de la société et rendre sa juste valeur au citoyen.

Larousse décrit le citoyen comme étant une personne ayant le libre choix de sa vie, depuis le choix de ses représentants à la liberté d'expression. « *Il est pleinement responsable de ses actes, une personne condamnée à une peine importante a un casier judiciaire et perd ses droits civiques. Si les citoyens ont des droits, ils ont aussi des devoirs: ils peuvent être désignés comme jurés dans un procès et sont alors tenus d'honorer cette nomination; ils doivent payer leurs impôts; le vote, qui est un droit civique, est un devoir, sans être obligatoire. Dans la plupart des pays, la citoyenneté est liée à la nationalité. En général, dans les démocraties, les résidents étrangers bénéficient des droits individuels touchant aux libertés fondamentales (liberté de pensée, de se déplacer...) et des droits sociaux (léislation du travail, sécurité sociale, droit syndical). Les droits des étrangers sont cependant restreintes dans le domaine de l'expression politiques.* » (La rousse du Collège, 2006, p2-32).

Selon Arkwright Edward et Delamarre Manuel¹, un citoyen est un membre d'un Etat, considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques.

Tous les habitants de France ne sont cependant pas nécessairement des citoyens français; pour cela, deux conditions devront impérativement être remplies: d'une part, avoir la nationalité française qui s'obtient si la personne est née en France, si l'un de ses parents est Français, en se mariant avec un français ou alors en remplissant un dossier de demande à la préfecture. D'une autre part, on ne devient pleinement citoyen en France qu'à l'âge 18

¹ Maîtres de conférences à Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

ans; c'est alors qu'on se dote du droit de vote et de la possibilité de se présenter aux élections.

Ainsi, le citoyen est quelqu'un qui habite sur un territoire, une ville ou un pays et en reconnaît les lois. Juridiquement, le citoyen, en appartenant à une Nation, communauté politique, jouit des droits civiques et politiques, accordé par un pays à ceux qui vivent sous ses lois, notamment le droit d'enseigner ou d'être élu. Il s'acquiesce en plus de cela à des obligations envers la société, il doit connaître et respecter les lois de son pays, ce qui permet à tous les habitants de vivre ensemble.

1.3 Les droits des citoyens

S'il semble tout à fait normal aujourd'hui que le citoyen jouisse de la quasi-totalité de ses droits, leur acquisition fut désormais l'aboutissement d'un très long combat. Ils n'étaient officiellement reconnus que le 26 août 1789 lors de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, lorsque tous les représentants du peuple français (l'Assemblée Nationale) s'étaient retrouvés pour discuter les causes derrière le malheur de la société à l'époque. Leur réflexion tournait alors autour du bonheur de l'Homme/Citoyen afin de créer une société plus juste. Cette déclaration, basée sur des principes simples mais fondamentaux, est venue célébrer le corps social tout en mettant le point sur ses devoirs envers sa Nation.

Nous nous retrouvant devant une multitude de droits, regroupés en grandes catégories, que l'État prend soin de garantir pour assurer le bonheur du citoyen. On ne citera quelques-uns dans ce qui suit:

Les droits-liberté: Où le citoyen est autonome, c'est à dire qu'il a une certaine marge de liberté d'agir sans être soumis, sans pour autant en abuser. Ainsi, il est libre de ses propres choix tant qu'il ne nuit pas à autrui. « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* » (Article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789). Prenons le cas de la liberté personnelle par exemple, d'expression, d'opinion, de conscience, de commerce et d'industrie...

Les droits politiques: Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans a le droit de participer au pouvoir. Il peut voter et, le cas échéant, être élu. Pourtant, la femme n'a eu ce droit qu'à peine 40 ans, en 1971, et elle a bataillé pour en arriver là.

Les droits économiques et sociaux: Le droit d'appartenance à un syndicat, les droits liés au travail, à la santé, le droit à la protection sociale et à la sécurité sociale

D'autres droits d'une nouvelle génération font appel à une solidarité internationale. Chose qui implique que le citoyen d'un Etat ne doit plus être concerné à une échelle minime, mais plutôt universelle avec une certaine vision et prise en compte par rapport aux générations futures, notamment le droit à l'environnement sain: « *Toute personne a droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et a le devoir de le défendre. L'Etat veille à la protection de l'environnement.* » (Extrait de la Constitution du Bénin, Art. 27), ainsi que le droit d'ingérence humanitaire, etc.

Il convient de mentionner qu'en contrepartie, le citoyen a nombre de devoirs envers sa société, soit le devoir de fidélité, le devoir militaire, le devoir fiscale, le devoir civique, etc. Tout cela dans le but du respect du bien commun et de la vie publique.

2. Projet sportif de développement de citoyenneté

Il serait légitime à ce stade de préciser ce que nous entendons par un projet sportif de développement de citoyenneté. Il se définit par: « *Toute activité sportive organisée et encadrée par des acteurs sociaux sur un territoire et qu'ils l'utilisent principalement comme un outil, ou un support, de promotion de valeurs citoyennes et de cohésion sociale* ». En effet, le sport avait depuis longtemps un rapport avec les quartiers sensibles, nous pouvons penser avec Gilles VIEILLE-MARCHISET² (2004) que « *l'Etat a introduit de la Politique de la Ville dans le sport dès les années 1990, en réaction à l'action militante des banlieues et des sportifs de haut niveau issus de ces milieux* ».

A premier abord, la citoyenneté marque le sentiment d'appartenance, le lien des dimensions sociales et politiques, mais à bien considérer les choses, la concrétiser nécessite une réflexion qui dépasse le simple fait de mettre en place des lois aux profit des citoyens, elle mérite une mobilisation de la part de tous, spécialement les structures scolaires, associatives, etc. afin d'accroître la sensibilisation des jeunes citoyens à leur devoir moral envers leurs pairs et leur pays. Si l'on retient ce raisonnement, développer la citoyenneté française mériterait de concentrer les efforts sur des actions qui donnent son privilège à l'exercice actif de la citoyenneté et favorisent l'implication des jeunes dans la vie démocratique.

Les jeunes à qui on aurait affaire peuvent avoir un rôle assez important dans la conception, la préparation et la réalisation d'un projet qui vise au développement des principes de la citoyenneté et contribue à la mise en pratique des valeurs humaines, à savoir le respect, la communication, la solidarité. Ainsi, la mission des services des jeunes et l'objectif derrière ces projets serait « *de contribuer à l'épanouissement des jeunes en construisant avec eux les moyens leur permettant de prendre conscience de leurs aptitudes et de les développer, d'expérimenter, de s'exprimer et de développer une citoyenneté critique, active et responsable* » (Règlement grandducal du 28 janvier 1999 concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour jeunes).

Ceci dit, les projets évoqués s'insèrent dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté active. Certes, cette notion peut être interprétée différemment d'une personne à l'autre étant assez complexe, mais elle garde toujours des principes fondamentaux que nul ne peut nier. Arrivée à ce stade, il est grand temps que cette notion, jusque-là théorique pour les jeunes, prenne une dimension plus palpable. Cela ira au-delà de l'acquisition des valeurs et idées essentielles à retenir, et se focalisera sur les compétences des apprenants à matérialiser et vivre réellement ces valeurs. A partir de ces propos, on peut déjà affirmer que les projets de développement de la Citoyenneté « *illustrent d'une part la place primordiale de l'apprentissage fondé sur l'action et l'expérience, et d'autre part l'importance d'encourager le développement d'initiatives et la prise de responsabilités des jeunes.* » (Claude Bodeving, Education à la Citoyenneté - Actions et projets, 2009).

² Professeur des Universités à Strasbourg et membre de l'équipe Sport et sciences sociale.

Le sport citoyen alors préoccupe une très grande place dans la politique de l'Etat et des collectivités en particulier. Ces derniers sont bien conscients que le mouvement social est un atout et un outil territorial incontournable de proximité qui a pour vocation ; toucher, éduquer et sensibiliser la jeunesse des quartiers.

En 2013, avec la signature de la « première convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires 2013/2015 », le sport social trouve encore une place plus importante dans les quartiers. Cette action a pour but la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive et la favorisation de l'inclusion sociale par le sport. (CHARRIER Dominique³ et al. 2014) Dans toute cette optique, l'on peut alors parler d'éducation de la jeunesse et des citoyens des quartiers par le sport. L'éducation par le sport qualifie ainsi « *tout ce qui conduit par la pratique d'une activité physique encadrée à l'utiliser comme une aide sociale, un support d'enseignements et de remise en lien avec la société* ».

De ce fait, de nombreuses structures, associations et clubs utilisent l'éducation par le sport comme instrument d'intégration sociale et de mixité pour raccrocher en particulier les jeunes au désir de vivre ensemble dans les quartiers où les populations en situation de précarité sont souvent marginalisées ou en voie de marginalisation.

2.1 Exemple de projet sportif citoyen

Projet	Les Zolympiades de la rue
Association	S-Team
Adresse	26, aillée Emile Zola 91300 Massy
Responsable	Ahmed Ghazi
Activité	Athlétisme
Partenaire	Fédération française d'athlétisme Lauréat régional Ile de France de l'appel à projet Fais-nous-rêver

Objectifs :

- Ouvrir le quartier vers l'extérieur
- Federer les jeunes autour d'un projet valorisant
- Rendre les jeunes acteurs d'un projet en leur confiant des responsabilités
- Intégrer les jeunes à un club de sport (partenariat avec le club d'athlétisme de Massy)

D'abord, une flamme parcourt la ville. Puis une cérémonie d'ouverture offre ses spectacles au public. Le lendemain vit au rythme des compétitions d'athlétisme, dont les finales se jouent le troisième et dernier jour, ponctué par une nouvelle fête de clôture, animée par des artistes locaux.

Les « Zolympiques de la rue » de Massy offrent une version très allégée des jeux olympiques, mais elles en ont, elles, l'esprit originel. Car pour tous les jeunes, l'important dans cette fête annuelle, c'est bien de participer, pour se défouler, s'amuser, aller à la rencontre de l'autre et apprendre à s'accrocher. Toutes les valeurs essentielles que les

³ Maître de Conférences, HDR. Université Paris-Sud 11. Spécialiste de l'analyse socio-économique et prospective des politiques publiques sportives.

organisateurs de l'évènement veulent voir chez les jeunes dans la vie de tous les jours pour qu'ils trouvent ou retrouvent ainsi confiance en eux en favorisant les rassemblements, les rencontres, la mixité sociale au sens large tant au niveau des classes des sexes des lieux que des quartiers. Une idée qui a poussé les organisateurs à impliquer de nombreux jeunes dans la conception et l'organisation des Zolympiades. Un évènement qui a su rassembler et donc progresser toujours plus à chaque édition. L'esprit des jeux est à Massy.

Témoignages :

Yazid Ouenbjel
(Jeune bénévole)

- Comment as-tu connu l'association ?

J'y suis d'abord rentré comme bénévole dans plusieurs petits projets ; j'ai par exemple vendu des croissants aux habitants pour aider des filles à partir en voyage. Ses valeurs de solidarité et d'offrir des solutions aux gens du quartier, de faire bouger les choses m'ont tout de suite plu. Et puis je suis passionné de sport, donc j'ai toujours voulu faire partie d'une association de ce genre.

- Et tu as participé à tes premières Zolympiades de la rue ...

J'accompagnais une équipe pendant les journées des compétitions. J'ai beaucoup aimé ça, notamment le fait d'aider les gens, d'être à leur écoute, de faire de l'éducation par le sport. J'ai adoré voir les enfants s'amuser, et surtout qu'ils se rencontrent, se mélangent. Parce qu'on a pas mal de problèmes de violence entre les jeunes des différents quartiers de la ville, et ils n'ont pas beaucoup d'occasion de se voir. Autour d'un tel évènement, c'est l'occasion d'oublier ses problèmes, ça apaise les esprits. Et j'ai vu toutes les personnes que ça avait mobilisées, c'est impressionnant. Ça m'a donné envie de travailler dans l'éducation par le sport.

- As-tu donné suite à cette envie ?

J'ai d'abord passé le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), ce qui m'a permis de travailler dans des centres de loisir, des maisons de quartier ..., puis j'ai passé le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Je n'ai pas lâché, je me suis accroché, malgré des moments difficiles. Je suis le premier et seul titulaire du BPJEPS sur Massy ! Aujourd'hui, je suis éducateur sportif, j'ai plein d'amis qui me demandent comment j'ai fait et qui veulent s'inscrire. Je suis un peu un exemple de ce côté-là.

- D'un point de vue personnel, comment as-tu évolué ?

A mes débuts, j'étais perdu, je ne savais pas quoi faire de mon temps libre. Après cette expérience, j'ai appris comment prendre de l'initiative et fonctionner au sein d'un groupe. Aujourd'hui, j'ai plus de poids, on m'écoute, j'ai connu un énorme enrichissement personnel, que j'ai acquis lors de mes réussites comme lors de mes échecs.

- Quel est l'impact des Zolympiades sur le quartier ?

L'évènement fait vivre le quartier. Pendant ces jours, il y a plus de cohésion sociale, on a un mélange de personnes d'âges différents, avec les parents qui encouragent leurs enfants. C'est une vraie fête, du bonheur. Même dans les moments les plus difficiles, ce projet ce n'est que du plaisir. Ça permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie associative en étant bénévole et pouvoir vivre une expérience citoyenne très riche en termes de valeurs. C'est génial. Ça prouve que ça donne envie.

Ahmed Ghazi

(Fondateur de S-Team et chargé de mission au conseil général de l'Essonne)

S-Team est une association qui souhaite tout mettre en œuvre pour donner la chance à la réussite. Elle se veut innovante, proche du terrain, au cœur des problèmes. Comprendre ce qui se passe avec les jeunes, leur temps, tout ce qui les entoure. On utilise le sport comme une thérapie, et notre but est que les jeunes se redonnent de la valeur pour avancer dans la vie.

- Les Zolympiades de la rue, c'est des messages par le sport.

C'est un super moment d'émotion. Ensuite, il y a la compétition avec des épreuves d'athlétisme, et c'est aussi une grosse fête avec des concerts, des spectacles, des animations ... On a trois types d'acteurs : les réalisateurs, qui organisent, mettent en place, créent le contenu de l'évènement ; les acteurs, des bénévoles spontanés qui viennent donner un coup de mains ; et les participants venus de tous les quartiers.

On essaye de faire passer des messages auprès des jeunes ; Comme utiliser le sprint pour dire que dans la vie il faut être rapide pour saisir toutes les opportunités. Ou encore comparer le cross au parcours scolaires, qui est long, difficile, mais qui est à l'arrivée une victoire sur nous-mêmes et qui n'apporte que du bon. On veut du sport ludique, que le cerveau et le corps travaillent ensemble. On veut travailler sur les valeurs essentielles de la vie, comme le goût de l'effort, la persévérance, qui apprennent à ne rien lâcher.

- Quand les jeunes s'impliquent ...

De plus en plus de jeunes s'y impliquent, comme « Nejima et Thiery » par exemple. « Nejima » a 20ans et, il y a quatre ans, elle regardait les Zolympiades avec de grands yeux, émerveillée. Elle rêvait d'y participer. Elle est venue l'année dernière et l'essai s'est confirmé. Elle est aujourd'hui en charge de la communication et de la partie culturelle. Elle a une telle énergie, c'est incroyable. Certains évoluent plus doucement, mais sûrement. « Thiery », le jeune de 19ans, cherchait de son côté les subventions, il devait présenter le projet dans les mairies, au conseil général, à la préfecture, à la fédération ... Avec S-Team, tout le monde prend de la maturité, les cerveaux bougent, on prend, on s'apporte, il y a de l'émulation. Et quoi qu'ils fassent après, ça sert toujours.

II. Le système d'organisation du sport en France

Le système national d'organisation sportive Française est assez complexe pour que beaucoup de gens manquent de repères sur ses particularités. Cela explique la raison pour laquelle il demeure toujours en France une interrogation sur la définition du sport puisque celui-ci comprend, selon la charte européenne du sport, « *toute forme d'activité physique qui, à travers une participation organisée ou non, pour objectif l'expression pour l'amélioration de la condition physique, le développement des relations sociales pour l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux* » (Conseil de l'Europe 1992-2001). Cette définition devrait être la seule utilisée. Ainsi toutes les activités physiques et sportives, toutes les pratiques sportives, toutes les disciplines sportives, quelles qu'en soient les finalités (éducatives, compétitives, récréatives ou de santé) sont parties intégrantes du sport. Celui-ci ne se limite donc pas à la compétition. Il est aujourd'hui, selon l'expression de Marcel Mauss⁴ (1923), un « fait social total ».

De même, depuis l'origine du sport moderne en France, celui-ci est de compétence partagée entre de très nombreux acteurs publics et privés. La présentation du code du sport en quatre grandes catégories rend bien mal compte de l'extrême complexité des relations entre les différents éléments de ces quatre sphères d'intervenants : les acteurs étatiques ; le mouvement sportif ; les collectivités territoriales (essentielles comme pouvoirs publics de proximité) ; le monde de l'entreprise. En effet le « système » est bien plus hétérogène qu'il n'y paraît, notamment parce que les acteurs sont très nombreux et leurs motivations quelquefois antinomiques.

Pour autant, trop d'observateurs du sport français oublient la double position de l'État dans le système. D'une part, l'État exerce la tutelle du secteur sportif et d'autre part, il est acteur direct pour la promotion et le développement du sport par quatre domaines principaux d'actions (promotion du sport pour le plus grand nombre ; développement du sport de haut niveau ; prévention par le sport et protection des sportifs ; promotion des métiers du sport).

Par ailleurs, l'État est le principal accompagnateur des associations locales par l'intervention de ses services déconcentrés (les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ainsi que les Directions Départementales de la Cohésion Sociale ou Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) notamment par l'aide financière du Centre National Développement du sport. Dans cette démarche, l'administration chargée du sport est d'abord une administration de mission à l'écoute et en soutien de tous les acteurs du sport.

Les collectivités territoriales (et de nombreux établissements publics de coopérations) sont, à des niveaux divers d'application, toutes concernées par le système français d'organisation du sport. Comme aucune collectivité territoriale ne peut exercer une tutelle sur une autre, les échanges entre elle et avec l'ensemble des acteurs du sport sont essentiels pour le développement du sport. Une meilleure coordination est indispensable pour une bonne utilisation des moyens publics.

⁴ Renommé pour Sociologie comparée, psychologie sociale, ethnologie. Agrégation de Philosophie (1895), Linguistique indo-européenne comparée, Sanskrit. (École Pratique des Hautes Études)

Aujourd'hui, les politiques publiques sportives sont nombreuses et l'efficacité du système français d'organisation du sport pourrait judicieusement s'améliorer par la multiplication des échanges, des concertations, des coordinations entre acteurs du sport.

Les grandes entités de l'organisation du sport en France :

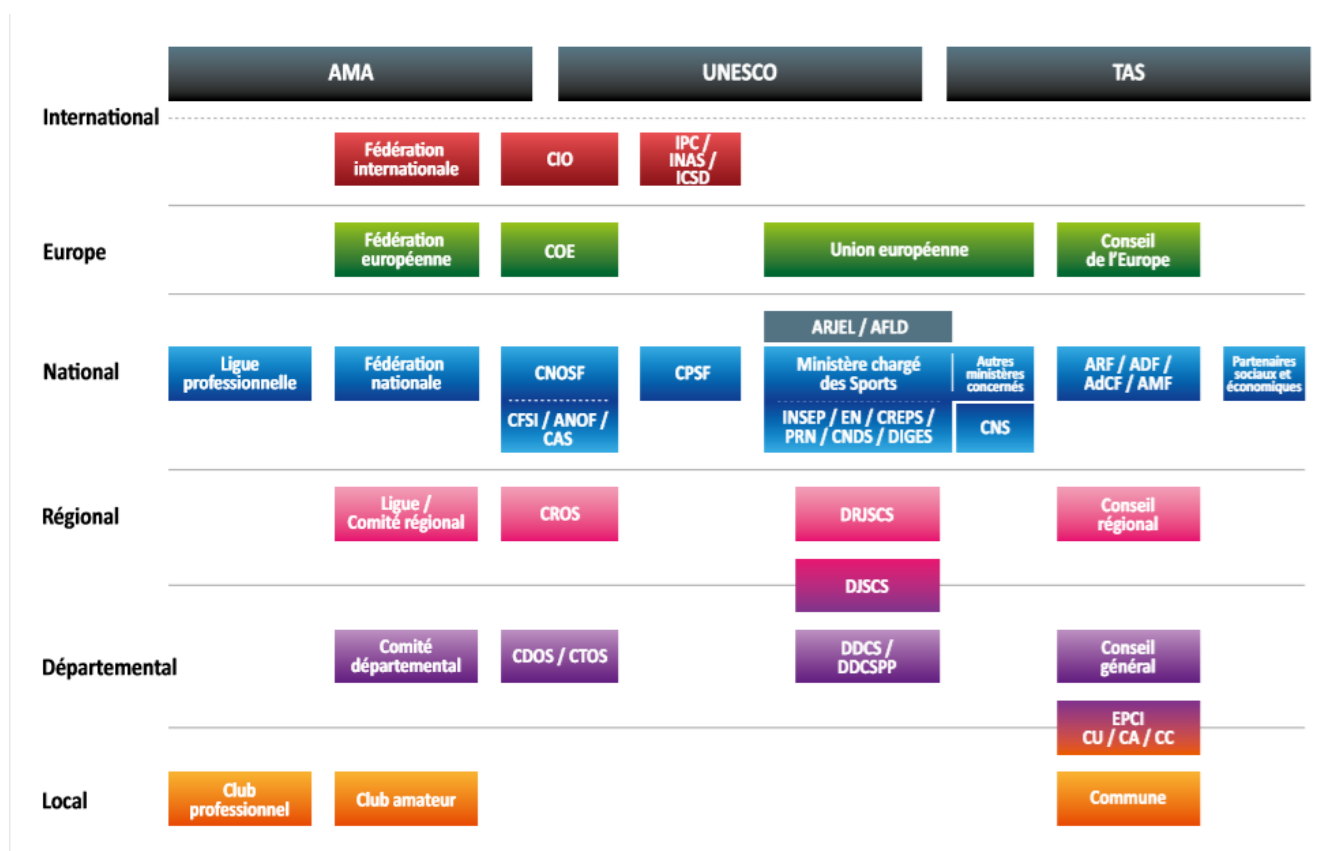


Schéma d'organisation du sport en France, 2018.⁵

1. Les acteurs du sport social citoyen

1.1 L'Etat

La France, en tant que pays, a témoigné de nombreux changements, un long processus qui l'a conduit à la formation de son territoire tel qu'on le connaît aujourd'hui. L'organisation administrative n'en fait pas exception puisqu'elle a parallèlement évolué, tout comme le contexte économique et social du sport. Pour suivre le chemin de la mondialisation, la France a accompagné le découpage territoriale d'une redécouverte de ses territoires, leur a légué des missions, donné des pouvoirs et des moyens. C'est dire, de façon sommaire, qu'elle a fait d'eux des lieux d'initiative, en particulier l'initiative sportive.

⁵ Schéma d'organisation du sport en France, 2018. Disponible sur : file:///C:/Users/Pc%20Hp/Documents/PFE/Doc/orgasportfrançais_sigles5.pdf

L'organisation puis le développement du sport en France est loin d'être anarchique, ils reposent plutôt sur un système complexe mais assez particulier. Ainsi, les structures publiques et privées sont soumises à des dispositions législatives et représentent des acteurs fondamentaux dans le domaine de la politique sportive. Les dits acteurs sont une variété d'entités qui coopèrent de temps à autre en vue d'aller vers l'avant en préservant le bien de la société. Le texte de loi suivant a cité à cet égard:

« L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, les associations, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives.

L'Etat et les associations et fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau, avec le concours des collectivités territoriales, de leurs groupements et des entreprises intéressées ». (Article L100-2 du Code du sport)

a. Une connaissance des acteurs nécessaire

Lors de notre étude, nous allons nous concentrer sur la commune, ensuite une micro parcelle du territoire où nous décortiquerons la possibilité éventuelle d'élaborer une politique sportive municipale. Cependant, suivant le mode d'approche de la poupée russe, l'échelon le plus petit du territoire (local) s'emboîte dans l'échelon consécutivement supérieur (région) et ainsi de suite jusqu'à l'approche la plus globale. Ceci est valable aussi pour la politique sportive en France, en faire partie signifie que l'on appartient à un système à priori cohérent tout en travaillant sur ses propres stratégies, peut être inspirés des grands acteurs du domaine sportif mais étudiées et interprétées à sa manière. Or, à bien considérer les choses, il faudra d'abord assimiler le mode de fonctionnement du système ainsi que les relations qui attachent un quelconque acteur aux autres. Selon le tableau de l'organisation sportive en France, réalisé par le Ministère Jeunesse et Sport en 2011, (ci-dessus), la commune rassemble un ensemble de structures associatives notamment les associations, les clubs et les offices municipaux de sport. Toutefois, la municipalité ne se contente pas des interrelations qui unissent ses sous-structures, mais elle est également liée à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de rattachement ainsi qu'aux autres collectivités territoriales. Ces partenaires sont justement très importants et il reste impératif d'en tenir compte. Malgré que la municipalité se dote d'une autonomie certaine pour tout ce est lié à la prise de décisions, elle demeure quand même soumise à l' « État », et ce la plupart du temps.

Le schéma mentionné met le point sur différents acteurs, peut-être moins en lien avec la municipalité, sauf qu'ils pourront lui servir d'une base de données riche en travaux divers traitant du domaine sportif ainsi que des résultats d'études.

b. Une volonté de collaboration et de cohérence

Les efforts multiples consentis par l'État dans le secteur sportif ne datent pas d'aujourd'hui: depuis bien des années, il était plutôt recommandé de promouvoir la coopération entre les acteurs du sport. C'est ainsi que la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) a créé le Schéma des Services Collectifs du

Sport (SSCS) en 2002 en étroite collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Selon ce même document, « *Le schéma des services collectifs du sport a l'ambition d'être un instrument de cohérence et de mobilisation de tous les acteurs du sport, tout particulièrement le mouvement sportif et les Collectivités territoriales.* » (MJS et DATAR ; 2002). Ainsi, il est à noter que le SSCS incite à l'engagement dans une approche plus globale, qui sans aucun doute, aura un effet plus fort. Ceci va de même pour la municipalité qui pourra mettre en action une démarche nouvelle; ceci se déroulera peut être inhabituellement hors son propre territoire, ses limites, mais elle va être en mesure de créer de nouvelles formes de collaboration avec les autres acteurs du sport en France.

c. La région du Grand-Est

Du point de vue du ministère chargé des sports, la citoyenneté désigne des actions réalisées par une organisation (association, établissement, collectivité...) au-delà de sa vocation principale en vue de favoriser l'harmonie et la performance de son environnement physique ou social. Dans le domaine sportif, ces actions visent à développer des valeurs de coopération, de solidarité, de respect, d'humilité, de fair-play et de goût de l'effort.

La région du Grand-Est à son tour s'inscrit dans cet optique et mise beaucoup sur le sport citoyen et s'engage à son tour dans plusieurs programmes et différents campagnes qui ont pour objectifs : la lutte contre l'homophobie, le handicap, le sexisme, le racisme...

La région envisage surtout à sensibiliser le plus largement et le plus régulièrement possible l'ensemble des acteurs du sport sur une problématique spécifique, en collaboration avec les fédérations sportives et les sportifs de haut niveau.

Le sport considéré comme « fait social » (depuis les pratiques libres jusqu'à celles organisées) est le meilleur moyen selon la région pour éduquer. Et ceci par l'apprentissage des valeurs générées par la pratique sportive et capacité à s'intégrer socialement dans la société, ainsi que l'apprentissage du « faire du sport » et du « vivre ensemble » quel que soit son sexe, son âge, son origine sociale... Le sportif est un citoyen comme un autre, acteur de cohésion sociale.

Cette politique adoptée par la région a pour objectif général de provoquer une prise de conscience et de faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques qui s'installent parfois dès le plus jeune âge. C'est un véritable défi pour le sport et pour notre société.

La région du Grand-Est définit comme prioritaires les actions suivantes :

- Soutenir les pratiques sportives à hautes valeurs éducatives,
- Développer la pratique féminine, notamment dans les quartiers sensibles, et favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilités dans les institutions sportives,
- Permettre à tous les publics quel que soit leur sexe, leur âge, leur handicap, leur lieu de vie ou encore leur situation géographique ou sociale, de pratiquer des activités sportives en toute sécurité et adaptées,
- Prévenir et lutter contre les incivilités, la violence et toutes les formes de discrimination dans le sport.

A partir de ces actions, on devine la volonté d'encourager la pratique sportive pour les fonctions éducatives qu'elle sous-tend et de l'utiliser comme un moyen ou un outil au service d'objectifs identifiés en fonction des diverses possibilités qu'elle offre. Plus globalement, il s'agit de favoriser le lien social et le vivre ensemble des pratiquants, de leur famille, des sympathisants, des dirigeants, des spectateurs et de toutes celles et ceux qui peuvent être attirés par la sphère sportive.

Par exemple, les sports collectifs peuvent facilement mettre en avant des contenus éducatifs basés sur les règles qui régissent le fonctionnement d'un groupe ; les sports individuels favorisent les notions de prise de responsabilité, d'autonomie, d'investissement et de projet personnel ; les sports de nature permettent d'appréhender, de comprendre et de respecter l'environnement etc...

d. Le Grand Nancy

La communauté urbaine du Grand Nancy s'engage à collaborer avec les associations sportives, les licenciés amateurs et met à leur disposition des équipements de haut niveau dans tous les quartiers, et aide surtout à la réalisation des grands événements à partager chaque année.

« *Le sport est partout et pour tous !* » est une politique sportive intense à travers laquelle le Grand Nancy utilise le sport comme moyen d'éducation à la citoyenneté.

Parce qu'il est un élément essentiel de notre vie citoyenne, le sport citoyen est soutenu avec passion par la Ville de Nancy et ses partenaires, aux premiers rangs desquels l'Office Municipal des Sports et la Métropole du Grand Nancy, qui travaillent pour permettre la réussite de tous les actions sportives citoyennes Nancéiennes en leur fournissant des meilleures conditions pour atteindre leurs objectifs.

Au cœur de ces projets sportifs citoyens figurent les clubs et les associations soutenues par la Ville de Nancy. Le Grand Nancy essaie d'impliquer tous ces partenaires autour de ces projets citoyens, afin de créer une grande dynamique citoyenne et promouvoir les valeurs éducatives du sport.

La Ville suit aussi ces projets et attribue parfois des subventions ou met à dispositions des équipements afin que chacun puisse monter son projet sportif de proximité. Les gymnases, stades et salles spécifiques sont accessibles aux associations toute la semaine. Les terrains multisports, un espace workout et un skate-park sont en libre accès.

D'une autre part, le Grand Nancy s'assure de la bonne mise en œuvre des décisions arrêtées par le Comité Interministériel Égalité et Citoyenneté, par la mise en place de son plan « *Citoyens du Sport* ».

Ce plan citoyen des sports est basé sur la création d'emplois dans les quartiers prioritaires auprès des associations sportives pour offrir un accès au sport pour tous. C'est également un accompagnement à la formation et une demande auprès des fédérations d'élargir l'offre sportive. C'est aussi un soutien à des structures sportives qui permettent la pratique du sport pour ceux qui ne sont pas forcément licenciés dans un club.

1.2 Le monde associatif

Le secteur associatif représente le pilier considérable de l'organisation de la pratique sportive en France. Le positionnement du sport ainsi que son ancrage dans tous les domaines de notre vie de tous les jours en font un élément inéluctable.

L'organisation du secteur sportif Français se désigne par un soutien entre l'Etat et le mouvement sportif qui dispose une ample autonomie, une certaine autogestion et indépendance en termes de décision.

Ce que l'on entend par « le monde associatif »; c'est bien évidemment les associations.

Il est important de savoir que ces dernières sont régit par la loi de 1901. Étant à but non lucratif et n'ayant aucunement besoin d'un capital de départ pour le lancement de sa création.

Les associations sont aptes à exercer quelconque activité mais sous condition de légitimité.

En cas de réalisation des bénéfices, il est impératif d'en faire l'objet d'un réinvestissement et non un profit destiné à être partagé entre les différents membres appartenant à cette association.

L'association ne peut exister qu'en remplissant les conditions de création suivante:

- Le droit d'association
- L'obligation de rendre publique sa création
- La nécessité que ses objectifs soient licite
- La notion de liberté d'adhésion

En effet, si l'association souhaite être reconnue à but non lucratif, elle doit primordialement être d'utilité sociale. D'ailleurs, sa gestion ne doit procurer en aucun cas à ses membres et dirigeants de profit matériel direct ou indirect. A cette fin, on ne doit pas rechercher systématiquement de gain et en cas de réalisation de bénéfices, ces derniers ne doivent pas être automatiquement réinvestis dans l'association.

En principe, une quelconque faute de gestion au sein de l'association engage la responsabilité civile des dirigeants, d'une part. D'une autre part, en cas d'une infraction pénale, c'est la responsabilité pénale qui entre en jeu, et sera donc engagée.

Tout compte fait, non seulement l'association est venue concilier entre les différentes composantes de la société mais elle a également pu s'adapter à ses mutation constantes. Pour ce, on remarque des particularités remarquable et propres aux associations dont :

- Le mélange de la population qui favorise les échanges culturels et l'intégration sociale
- Leurs capacités à mobiliser la générosité des personnes au travers de dons ou de bénévolat

a. L'aide de la commune envers le secteur associatif.

La commune se doit de s'engager d'aider le secteur associatif par le biais d'aides directes et indirectes

- Les aides directes

Puisque les associations ne disposent pas en général des équipements sportifs vu la difficulté de se les approprier et les entretenir, c'est la commune qui se charge de les mettre en disposition pour la compétition et les entraînements, et ce gratuitement (sauf cas particuliers).

Il est ensuite possible d'avoir une autre forme d'aide: la subvention qui est vitale pour une association. Elle respecte ses règles et répond directement à ses besoins effectifs selon des objectifs fixés.

Finalement, la commune, quant à elle, a aussi la possibilité d'affecter du personnel bénévole ou rémunéré pour superviser les activités et notamment aider à leur organisation.

- Les aides indirects

La commune ne s'arrête pas aux aides directes mais offre à ce même titre des aides indirectes qui sont sous forme de contributions matérielles pour les manifestations, de mise en disposition de différents locaux pour les réunions à titre d'exemple, d'aides administratives, fiscales ou de formation et enfin de transports communaux.

1.3 Les collectivités territoriales

Selon l'INSEE, les collectivités territoriales sont « *des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis.* »

Contrairement à ce que l'on peut croire, la notion de collectivité territoriale n'est pas apparue pendant la Révolution Française, malgré le fait que cette dernière a clairement fait la distinction entre la commune et le département, mais elle ne voit le jour qu'en 1958 dans la constitution française. Les régions de la république n'ont été créées que par la suite en 1982. Finalement, en 1992, sont apparus les communautés de ville et les communautés de commune.

a. Les différents enjeux d'une collectivité territoriale :

Dans ce volet, nous allons nous baser sur l'ouvrage de Jean MONNERET⁶: les politiques sportives des collectivités territoriales. Ses propos nous serviront comme base dans le but de décortiquer les enjeux d'une collectivité territoriale. On en distingue plusieurs dans ce qui suit, dont on viendra greffer les dires de l'auteur pour les appuyer.

- Les enjeux éducatifs :

L'auteur nous éclaire que le côté éducatif qui intéresse les collectivités les poussent à vouloir s'inscrire dans un partenariat dans le but de revaloriser l'éducation de ses

⁶ Docteur en Histoire, enseignant, historien, écrivain, conférencier (Paris-Sorbonne).

concitoyens. : « La collectivité revendique le droit de participer à l'éducation de ses concitoyens, en relation avec d'autres partenaires ».

- Les enjeux touchant le domaine de la santé :

Les collectivités sont amenées à prendre en considération la bonne santé des citoyens. « Le bien-être physique, la santé des habitants, font également partie des missions de service public que la collectivité est appelée à prendre en compte ».

- Les enjeux sociaux :

Ce que l'on retient par ce volet est que l'impact de la pratique du sport se reflète sur la vie sociale des gens que ça soit au niveau de leur communication, la relation qui les unie ou alors leur intégration et réinsertion à la société. « La pratique sportive a d'importantes répercussions sur la vie quotidienne des habitants et dans leurs relations entre eux ».

- Les enjeux économiques et financiers :

Ce qui dit économie et finance, dit également rentabilité. Cela ne peut être atteint par les collectivités que si elles organisent des événements, sportifs par exemple, attirant beaucoup de monde et ayant des retombées économiques remarquable. « L'image de la collectivité, la connaissance de son dynamisme, les événements sportifs exceptionnels, peuvent favoriser des retombées économiques importantes ».

b. Historique :

L'Histoire n'a pas été la même pour toutes les communes, puisque chacune avait développé au fil du temps ses mémoires propres et a évolué dépendamment des autres. Ce n'est alors qu'en 1960 que les services des sports ont cessé de se développer d'une façon peut être aussi désordonnée qu'anarchique. Auparavant, les collectivités étaient dépourvues de filière sportive, faute au manque de personnel qualifié. Or, on ne peut être surpris, même aujourd'hui de voir des chefs de service des sports provenant de la filière technique ou administrative.

Toutefois, la création du grade de « chef de service des sports » s'est faite en 1976 et n'est dorénavant accessible que grâce à l'ancienneté par les moniteurs municipaux en place. Il était ensuite primordial de clarifier les emplois, les rôles et les missions des différents intervenants. Pour ce faire, on a donné naissance à la filière sportive le 1^{er} Avril 1992.

c. Les services des sports :

Il faut d'abord bien noter que les services des sports ne sont pas tous soumis à un même organigramme, au contraire chaque commune on a un dépendamment de se besoins, son histoire et les compétences de ses dirigeants, ou du personnel de manière générale.

On effet, chaque commune choisirait le type d'organisation de son service des sport en fonction de :

- sa taille,
- ses choix (notamment des objectifs et décisions politiques des élus),
- ses missions (par ordre de priorité),
- des relations qu'elle désire entretenir avec les administrations,
- des connexions qu'elle projette entre les différents services (mettre « l'enseignement, la jeunesse et le sport » dans un même secteur à titre d'exemple)
- du degré de son autonomie, notamment dans la prise de décision
- de la volonté de promouvoir les actions du service des sports,
- des modes de fonctionnement de la commune ou du service (concertation entre les différents personnels, relations entre les élus et les commissions, les secteurs d'interventions...).

D'un autre côté, trois fonctions, traditionnellement définies, incombent au service des sports

- La fonction administrative :

la gestion budgétaire du service (entre autres l'attribution de subventions, les assurances...)

- La fonction technique :

La gestion des équipements sportifs en ce qui concerne (la programmation, la construction, l'entretien des équipements, la mise en sécurité...),

- La fonction éducative :

Organisation de l'enseignement (des APS, des projets pédagogiques avec les écoles, des activités péri et extra-scolaires).

d. Le territoire :

Avant de s'étaler sur les diverses définitions du territoire nous pouvons déjà le considérer comme un espace délimité géographiquement, habité et travaillé pour et par l'homme, au service d'une communauté. On y trouve une interconnexion des services publics communs, une culture commune et éventuellement une histoire commune. Non seulement ceci, mais on y vit et on y établit aussi des liens sociaux.

Le territoire peut être définie selon LEVY.J et LUSSAULT.M⁷ (2003) comme « *une portion d'espace géographique où interagissent les acteurs qui le compose. Cette définition du territoire renvoie à des notions de frontière géographique où interagissent l'identité et l'appartenance, une frontière géographique qui possède des spécificités naturelles et culturelles, où se produit un agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité.* »

⁷ Jacques Lévy : Professeur à l'université de Reims et à l'IEP de Paris, et cofondateur de la revue EspacesTemps .
 Michel Lussault : Professeur à l'université François-Rabelais de Tours.
 Tous deux ont codirigé Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy (Belin, 2000).

Alexandre Moine (2005), considère le territoire comme un système, représentant une construction intellectuelle mouvante, évolutive, floue, et dont les caractéristiques correspondent totalement à celles que l'on peut attribuer plus globalement au principe de complexité. Il s'agit d'un tout, composé de sous-systèmes, d'éléments, et surtout de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positives ou négatives. Il en définit trois entrées qui constituent en fin de compte trois sous-systèmes en interrelation, qui évoluent dans le temps, dans le cadre d'une boucle ininterrompue fondée sur des principes de construction/déconstruction. Ces trois sous-systèmes sont pour lui :

- «...l'espace géographique, approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, social et institutionnalisé) » ;
- le système des représentations de l'espace géographique, ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps :
 - lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique ;
 - lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action;
- le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système...»

Alexandre Moine⁸ souligne que « Le territoire est plus qu'un espace approprié ». En retenant cette théorie , et en considérons que l'évènement sportif a de répercussions majeures sur la prise de décisions faite par les acteurs responsables des faits actuels et futurs en étroite corrélation avec leurs organisations, le territoire sera non seulement un espace passif mais il va commencer à agir activement à la vie sociale.

« Ni universelle ni figée, la notion de " territoire " relève avant tout d'une représentation mentale collective, basée sur l'intégration des dimensions géographiques, économiques, sociales, culturelles, politiques, etc. Le territoire apparaît comme le fruit d'une histoire, l'expression d'un présent et porte les conditions de son avenir. Son identité est véhiculée par ses habitants (sentiment d'appartenance) et par les échanges avec le " monde extérieur " qui renvoient à leur tour une certaine image du territoire ».

e. Le développement territorial :

Quand il s'agit de parler de l'histoire d'un concept, notre réflexion va tout de suite des milliers d'années en arrière, sauf que le développement territorial est tout de même relativement récent, datant des années 90. Ce-dit concept, étant à priori difficile à définir, est tellement complexe qu'on l'amalgame souvent avec le développement local et régional ou alors avec

⁸ A. Moine : Professeur de géographie à l'Université de Franche-Comté, rattaché au Laboratoire ThéMA.

l'aménagement du territoire. Il contient toutefois des aspects relatifs à diverses approches stratégiques, managériales et opérationnelles et s'emboîte au concept du développement durable et humain. Une approche territoriale du développement digne de ce nom nécessite naturellement une créativité élevée et une innovation continue, chose qui ne peut pas voir le jour sans les richesses immatérielles du territoire lui-même.

En 2011, BAUELLE⁹ et Alexandre Moine, définissent le développement territorial comme étant « *un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale.* »

Rejoignant la précédente définition systémique et globale d'Alexandre Moine, le développement territorial englobe un ensemble de processus mis en place grâce aux efforts d'hommes et de femmes réunis pour employer leur richesse en savoir-faire pour des fins environnementales, socio-économiques, institutionnelles et culturelles. L'objectif suprême serait alors d'évoluer les vies collective et individuelle des citoyens vivant sur le territoire concerné.

Une tendance à inclure le territoire dans la problématique du développement devient une exigence très recommandée, rassemblant l'intégrité des ressources et des contraintes au même titre que les spécificités matérielles et immatérielles notamment les acteurs et leur mode de fonctionnement. A cet égard, on distingue entre deux types de développement: un développement endogène, appelé également autocentré qui travaille plus sur la croissance du territoire lui-même pour développer des méthodes de protection aptes à contrer toute forme de concurrence abrupte provenant des autres territoires débouchant, justement, sur le deuxième type de développement qui est le développement exogène. Autrement dit, le développement territorial reste quand même un processus qui dépasse la somme de ses frontières et se soumet à des pressions extérieures, ainsi qu'au contexte économique international. Le concept de compétitivité interrégionale est un créateur majeur de richesse et de performance à l'encontre du processus de développement territorial qui se doit d'étudier les stratégies à appliquer pour bâtir le futur du territoire tout en bénéficiant de ses atouts, en diminuant ses faiblesses internes, en réduisant les menaces externes et en cherchant les opportunités promettantes bien entendu.

Entre les enjeux qu'induit le processus du développement territorial comme nous les avons plus ou moins clarifiés et l'importance de pousser la dynamique du développement vers l'avant, l'événement sportif joue un rôle crucial par rapport à l'évolution de la vie sociale en ayant plusieurs impacts sur le territoire. Mais peut-on vraiment dire que le sport a des spécificités ou des qualités capables de conduire au changement?

1.4 Les entreprises

« Le rôle que les joue les entreprises privées dans l'organisation du mouvement sportif en France reste important et fondamental. Depuis les années 1990, la participation ou le financement des entreprises en direction d'organisations, d'associations et d'évènements pour le sport (particulièrement le sport de haut niveau) constitue environ 6% de la dépense

⁹ G. Baudelle : Professeur d'aménagement de l'espace-urbanisme. Membre du laboratoire ESO-Rennes.

sportive nationale en France. Et, ce chiffre est en nette stabilisation jusqu'à nos jours et ne concerne que quelques sports attractifs comme le football, le Basketball, le handball... » (LAPEYRONIE Bruno¹⁰ et al. 2015)

« Dans ces dernier temps, on remarque que les entreprises privées commencent à s'intéresser également au sport social et accent surtout sur les activités sportives de forme ou ce qu'on appelle «activités de remise en forme », sur le sport santé, sur le sport entreprise, sur l'insertion professionnelle par le sport, sur l'éducation par le sport dans des zones urbaines assez fragiles etc.

3 milliards d'euros est donc le chiffre que les entreprises œuvrent chaque année dans le secteur associatif et social en France. Les associations qui profitent le plus de ces avantages ont souvent une certaine relation avec les entreprises qui les soutiennent et une certaine proximité. C'est-à-dire, qu'ils ont généralement des objectifs sociaux parfois en communs, mutualisation des moyens ... Même si la visibilité, l'image, sont a priori les objectifs poursuivis par les entreprises à travers leurs intéressement dans l'action sociale, le sport amateur, et surtout le sport de haut niveau. » (VILLEPREUX Olivier¹¹, 2016)

A un échelon plus locale, plus exactement au niveau du de la Métropole du Grand Nancy, diverses entreprises qui sont au nombre de 22 682 (Selon INSEE 2016) œuvrent de plus en plus et depuis plusieurs années dans la promotion du sport social et du sport citoyen. Ces entreprises s'intéressent davantage au développement de certains projets sociaux à travers et autour du sport. Parmi ces entreprises on peut nommer :

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle (CCI 54), qui soutient le Business Cool Festival à Nancy ;
- Crédit Agricole (cyclisme, football, rugby...)
- Caisse d'Épargne et Le Crédit Lyonnais (LCL), qui soutiennent les chaînes d'hypermarchés et supermarchés tels que (Leclerc, Auchan, Cora, Intermarché, Lidl). Ainsi que les chaînes de Fast-Food (McDonalds, KFC) et aussi Les marques de boissons comme (RedBull , Vittel) ;
- Les enseignes et marques commerciales de sport comme (Décathlon, Intersport, BasketStore, Pays du Sport) donnent leur soutien aux associations sportives et remise en forme : (ASNL, SLUC Basket, FitnessPark, Le Five (Ex-Soccercity), SEJ (vacances sportives)) ;
- Les entreprises commerciales comme (EDF, FNAC, Darty, SNCF, Stan, Transdev) ainsi que des entreprises de médias, télécoms et d'audio-visuel (France 3, L'Est Républicain, France Bleu Lorraine, NRJ, UGC, France Football, BasketHebdo, BasketNews, Orange, Numéricâble) soutiennent le club de l'ASNL ;
- Des coopératives et mutuelles : MGEN (événement Fitdays) ;
- Des concessionnaires automobile : (Nissan Nasa Automobile, Peugeot, Citroen, Honda) ;
- Des bailleurs sociaux : Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), Batigère, Office Public de l'Habitat (OPh, devenu Office Métropolitain de l'Habitat OMh) ;

¹⁰ Directeur des sports / Ville de Montpellier. Maître de conférences associé / UM1

¹¹ Journaliste, auteur, traducteur chez L'Équipe et Libération.

a. Les bailleurs sociaux

« Les organismes HLM (habitat à Loyer Modéré), réunis au sein de l'Union Nationale des Fédérations et Organismes à Loyer Modéré (UNFOHLM), sont régis par les dispositions du code de la construction et de l'habitation (1995). Ils constituent des établissements publics locaux appelés Offices Publics de l'Habitat (OPH) depuis 2007. Les OPH ont remplacé les anciens Offices publics d'habitations à loyer modéré (OPHLM, 1949) et les Offices publics d'aménagement et de construction (OPAC, 1971). Ces organismes HLM sont chargés particulièrement d'aménager et de produire des logements sociaux individuels, groupés et ou collectif, afin de favoriser l'accès à la propriété. Ces organismes sont généralement des sociétés privées, telles que des sociétés anonymes (SA HLM) et des sociétés coopératives HLM appelés les bailleurs sociaux.

Les bailleurs bénéficient d'aides de l'Etat pour la construction et la réhabilitation de logements sociaux. Beaucoup d'entre eux ce sont fédérés en associations, au niveau régional en fonction d'un découpage territorial propre. Ils sont devenus les interlocuteurs des collectivités locales pour ce qui concerne les HLM et ont signé des protocoles ou des conventions de politiques locales de l'habitat et développement urbain. De ce fait, ils participent pour beaucoup aujourd'hui dans la Politique de la Ville. En effet, ils ont pour beaucoup conduit des organismes à innover vers des politiques de gestion plus sociales et à travailler avec les autres acteurs de la ville pour proposer des réponses concertées et plus adaptées à la qualité du cadre de vie, à la sensibilisation, à la prévention et à l'éducation dans les quartiers prioritaires. » (Antoine Anderson¹². 2003)

Sur le territoire du Grand Nancy, il existe 10 principaux bailleurs HLM, dont six très importants et qui sont présents dans les huit quartiers prioritaires de l'agglomération :

- Office Métropolitain de l'Habitat (OMh Grand Nancy) Ex-Office Public de l'habitat (OPh);
- Meurthe & Moselle Habitat (mmH) ;
- Batigère Nord-Est ;
- Société Lorraine d'Habitat (SLH);
- Est Habitat Construction 3F ;
- Nouveau Logis de l'Est (LogiEST) ;
- Immobilière des Chemins de Fer (ICF Nord-Est) ;
- Vilogia Maison Familiale Lorraine (MFL).

En moyenne 33.000 habitants vivent dans 40% de logements sociaux HLM situés dans ces 8 QPV.

Sur un échelon plus local qu'est la commune de Vandoeuvre, cette dernière connaît une forte concurrence entre deux grands bailleurs HLM qui gèrent leurs QPV et qui sont : Meurthe & Moselle Habitat (mmH) et Batigère Nord-Est ;

¹² Chargé de mission Innovation sociale et territoriale. Université Paris-Est Marne-La-Vallée

b. Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH)

Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH) est un Office Public de l'Habitat ou un bailleur social qui gère environ 145 000 logements dans la Lorraine et un parc d'environ 13000 logements sur la Métropole du Grand Nancy et le département de Meurthe-et-Moselle. Cette entreprise intervient principalement auprès de publics à faibles revenus et de logements sociaux. (mmH) contribue beaucoup au maintien de la cohésion sociale et au développement de la solidarité dans les QPV. Notamment, à travers différentes actions citoyennes menées dans ses cités, et dans le cadre d'activités sportives, de loisirs, socio-culturels et éducatives.

Pour beaucoup d'entreprises aujourd'hui, la promotion du sport représente pour eux un espace économique et publicitaire aux retombées importantes. Le marché du sport et les espaces sportifs constituent en effet une occasion pour eux de montrer une visibilité, de vendre leur image, ou encore de rechercher ou affirmer une notoriété.

c. Le Réseau BATIGERE

Le Réseau BATIGERE est constitué de dix-sept structures dédiées à l'habitat, dont douze Entreprises Sociales pour l'Habitat, trois coopératives et deux associations présentes sur 6 régions du territoire national français. Avec un parc locatif de près de 126 000 logements, soit près de 5 % du parc national, le Réseau BATIGERE loge près de 230 000 personnes dans toute la France.

Au niveau régional, l'Entreprise Sociale pour l'Habitat du Réseau Batigere est un acteur majeur du logement social dans la région Grand-Est. Aux côtés de ses parties prenantes, elle participe activement à la politique de l'habitat social en Meurthe-et-Moselle, Moselle et en Alsace mais aussi au-delà grâce à sa compétence nationale et ses implantations en Île-de-France.

Batigere essaie d'intervenir en tant que partenaire au côté des collectivités locales et des entreprises sur leurs territoires d'implantation et surtout intervenir là où les besoins sont les plus forts, dans les zones tendues en soutien des collectivités et en apportant ou en développant des réponses adaptées aux problématiques détectées. Pour mieux répondre aux enjeux des territoires dans le domaine de l'habitat.

CHAPITRE II

Introduction

Notre problématique de recherche comprend plusieurs concepts théoriques qui nous ont aidés à formuler de nombreuses hypothèses que l'on doit tester lors de notre recherche.

Le chercheur doit tout d'abord se focaliser sur son objet de recherche en déterminant les concepts-clé. Ensuite, il doit restituer l'histoire du thème étudié, ses fondements, le processus de sa construction, la structure et la finalité de la recherche, ainsi que les procédés possibles pour atteindre l'objectif escomptés. Dans notre recherche, nous avons opté pour la technique de l'étude de cas (case study) afin de pouvoir mieux comprendre notre thème de recherche.

I. Démarche méthodologique

1. L'étude de cas

Parmi les approches les plus utilisées, on peut citer l'étude de cas défini par un auteur en ces termes : « *Une des approches les plus réalistes, l'étude de cas est une technique d'enquête empirique qui consiste à examiner et à décrire en détail un problème ou un phénomène contemporain au sein de son contexte réel : une situation problématique concrète et réaliste, un incident significatif, une situation critique dont l'étude doit déboucher sur un diagnostic ou sur une décision.* » (MARTINE, HR. La méthode des cas : Application à la recherche en gestion. De boeck, Bruxelles, 2002, P48).

Le choix de cette technique de recherche nous a permis la collecte de données qualitatives et quantitatives de manière à pouvoir examiner en profondeur le sujet étudié. Cela nous a aidé également à répondre aux différents questionnements liés à notre problématique, notamment le degré d'implication et les interactions existantes entre les différents acteurs pour la réussite des projets sportifs citoyen.

La pertinence de cette démarche nous oblige à décliner les différentes étapes d'une manière méthodologique, comme suit:

- Le choix de l'objet de l'étude
- Le choix de l'échantillon
- L'enquête
- La collecte des données
- L'analyse et le traitement des données

2. L'objet de l'étude

Tout d'abord, nous avons choisi ce sujet car il est en relation avec mon projet professionnel. En effet, je compte m'investir prochainement dans le monde associatif et plus précisément dans l'organisation des événements sportifs qui ont un esprit citoyen. Et comme je serai mené à rentrer en contact avec différents acteurs, notamment les collectivités et collaborer avec le secteur public et privé, il me semble intéressant de traiter sur ce sujet.

Ensuite, étant donné que j'effectue mon stage dans le même domaine, j'ai remarqué qu'il existe une relation indispensable entre les différents acteurs qui contribuent à la réalisation de ces projets sportifs citoyens et j'ai voulu ensuite m'y pencher encore là-dessus pour mieux la comprendre.

De ce fait, notre étude a porté sur la commune de Vandœuvre-lès-Nancy. Plusieurs raisons pourraient justifier ce choix. Tout d'abord, le développement que connaît cette commune par rapport aux autres communes de l'agglomération. Ensuite, l'existence d'un grand nombre de projets sportifs avec cet aspect citoyen dédiés au surtout à une population issue de QPV.

3. Application et mise en œuvre de l'enquête

Dans le but de recueillir des données de cadrage, l'enquête a pris diverses formes. Elle a été basée tout au début sur un constat et un état des lieux, après nous avons réalisé un diagnostic territoriale pour déterminer les principaux besoins et caractéristiques de la commune et du quartier Vand'Est. Ensuite, nous avons établi notre guide d'entretien pour nous aider à analyser le projet, le rôle que jouent ces acteurs et leurs différentes interactions.

Nous nous sommes basés, lors de l'entretien directif, sur un guide d'entretien où nous avons présenté les thèmes-clés afin d'orienter les réponses des interviewés et recueillir ainsi le maximum de données utiles à notre recherche.

Dès lors, ces techniques de recherches avaient pour but de nous permettre de collecter le maximum de données descriptifs sur le sujet traité.

Dans cette réflexion, la démarche était basée sur ces trois phases principales :



II. Analyse du contexte

Dans cette deuxième partie du travail on va plus se focaliser sur des investigations et des enquêtes sur le champ d'étude que nous avons choisi et qu'on a déjà délimité auparavant. De ce fait, le champ d'étude est restreint à l'examen et l'analyse du « contexte spatiale du projet, ses objectifs, les rôles des acteurs et leurs interactions sur la commune de Vandœuvre-lès-Nancy ». Et donc, on s'intéressera plus au sport social et tout ce qui tourne autour et on sera plus loin de la représentation générale du sport professionnel et de haut niveau.

1. Constat et problématique

1.1 Le constat

Le constat de cette partie du mémoire débute avec le résultat de nos observations et lectures à propos du sujet du sport social et des projets sportifs de développement de citoyenneté dans la commune de Vandœuvre. Cette dernière, objet de notre étude est connue par son (QPV) ; Vand'Est, souffrant de nombreux problèmes tels que la paupérisation, le chômage, l'insécurité, la délinquance, l'incivilité et les addictions. Ces problèmes subsistent sur plusieurs plans comme : l'éducation, l'habitat, les loisirs et surtout le sport.

Des institutions de l'Etat et nombreux experts universitaires ont déjà constaté que malgré ces problèmes au niveau de cette commune, elle dispose bien d'un nombre assez importants d'installations sportives et d'un grand tissu associatif.

Tout d'abord, on note qu'elle bénéficie d'une variété associative indispensable dans ses quartiers. Pour cela, les associations œuvrent pour inclure l'insertion socio-professionnelle dans leurs champs d'action, en particulier par l'apprentissage de la langue française, qui demeure, malheureusement un obstacle, même aujourd'hui. Nous avons également remarqué que la thématique du cadre de vie n'est pas traitée en profondeur à l'heure actuelle, contrairement aux autres et cela est peut-être dû au nombre restreints d'associations s'y intéressant.

La commune de Vandœuvre est connue par sa performance en termes de tissu associatif. D'autant plus qu'elle jouit d'une richesse associative aussi active que variée. En effet, les quelques 302 associations que la ville compte référencées en 2015 et 312 en 2016 contribuent toutes, d'une manière ou d'une autre au bien-vivre ensemble au sein de la société. Toutes les thématiques sont naturellement prises en compte, que ça soit le domaine sportif, culturel ou social, chose qui assez importante pour faciliter l'insertion des habitants dans leur société.

Les associations ne se contentent pas seulement de la réalisation de projets éphémères touchant la société, elles accompagnent plutôt de multiples familles au quotidien dans les challenges relatifs à l'éducation par exemple ou alors au soutien à la parentalité, à l'accès aux droits fondamentaux notamment être informé sur les manières de les faire valoir ou les exécuter.

« Cet important tissu associatif, sa performance au quotidien au service de la population et du vivre ensemble en font un atout majeur et précieux pour la commune. Les associations sont les partenaires de la municipalité pour le resserrement du lien social, la formation

permanente, l'Éducation Populaire, l'accès à la culture, l'animation des quartiers. » (Rapport Annuel 2015-2016 de la Politique de la Ville à Vandœuvre).

Dans le Grand Nancy, les pouvoirs publics et les collectivités tentent depuis de réduire les nombreuses disparités entre les QPV, notamment à travers diverses mesures contenues dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Ces mesures vont s'étoffer avec les nouveau Contrat de Ville du Grand Nancy de 2007-2009, et surtout celui de 2015-2020.

De plus, ces mesures en faveur des QPV du Grand Nancy vont s'accroître depuis que le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et le ministère de la ville ont signé le 4 avril 2013 une convention triennale qui privilégie les QPV en prenant pour cible prioritaire la jeunesse. Le Contrat de Ville des collectivités de la Métropole du Grand Nancy renforce l'accès pour tous à la pratique sportive et aux loisirs.

Si notre travail zoome essentiellement sur la pratique socio-sportive citoyenne, il faut logiquement se demander si les collectivités ont depuis compris les enjeux que présente le sport de loisir dans leurs territoires sinon elles n'ont toujours pas atteint ce stade.

Par ailleurs, la pratique d'activités socio-sportives peut être qualifiée de moyenne voir faible chez les habitants de la commune, malgré les différentes installations sportives qualifiées suffisantes. Ce manque d'enivrement peut être expliqué par deux facteurs perçus :

- Coût élevé des pratiques : Comme nous pouvons le remarquer, les moyens financiers sont aussi un facteur très important qui peut conditionner l'accessibilité aux activités sportives pour les habitants de cette commune. Donc, il peut se considérer comme obstacle à la pratique chez les citoyens aux faibles revenus le moment où ils n'arrivent pas à payer le coût d'entrée qui peut être sous forme de licence ou frais d'assurance etc...
- Mixité sociale faible : On parle dans ce cas d'une forme d'exclusion héritée des origines culturelles. Cette question de mixité sociale dans le sport reste toujours un point noir dans les quartiers sensibles même si les choses ont beaucoup évoluée à ce niveau. On distingue donc une forte disparité intergénérationnelle, interculturelle et au niveau du genre aussi.

1.2 La Problématique

Si dans l'optique de notre étude nous nous focalisons essentiellement sur la pratique socio-sportive citoyenne, il faut remarquer que

Dans l'optique de notre étude, nous nous sommes focalisé essentiellement sur la pratique socio-sportive citoyenne. Alors, pour atteindre l'objectif de ce projet et essayer de traiter profondément le sujet, de remarquer les dysfonctionnements qui impactent la relations entre les différents acteurs et les projets sportifs de développement de citoyenneté et de chercher les causes les plus apparentes qui ont un impact sur le disfonctionnement ou la non-réalisation de ce genre d'actions.

En partant de ceci et des constats qu'on a pu faire, Il s'est avéré donc logique qu'on se pose la question générale que nous proposons alors de formuler comme suit :

- **Quelle place ont les acteurs dans un projet sport citoyen destiné à une population issue de QPV ?**
- Ont-ils conscience des enjeux majeurs et de l'importance que présente le sport citoyen dans leurs territoires ? Et s'impliquent-ils pour accompagner, encourager et aider à la réalisation de ces projets sportifs citoyens ?
- Le schéma d'acteur utilisé dans ce projet, est-il le schéma type de tous les projets sport citoyen ?

a. Hypothèses de travail

M.Grawitz¹³ définit l'hypothèse comme étant une proposition de réponse à la question posée ou une réponse dont la recherche a pour but de vérifier le bien ou le mal fondé de la question que l'on se pose. Dans le cadre de notre travail, en prenant compte de la problématique du sujet ; nous pensons que :

- Il est probable que ces acteurs sont très impliqués vu leur conscience du rôle que joue ce type de projet pour lutter contre le repli sur soi et la sédentarité, et encourager la mixité sociale, les échanges interculturels et intergénérationnelles ;
- Il se peut qu'il manque un acteur ou plusieurs dans ce schéma adopté par ce projet ;

¹³ Juriste et sociologue française (Marseille 1911 / 2008)

2. Diagnostic territorial

Le diagnostic territorial que nous nous proposons d'effectuer ici consiste à un recueil de données chiffrés et descriptifs sur le quartier de Vandœuvre.

Les données disponibles et variées sont principalement des indicateurs sur la population, les revenus ou moyens financiers (situation du chômage et de l'emploi), le nombre d'équipements sportifs de proximité, l'offre d'activités sportives (animations et loisirs). En fait, l'ensemble de ces données devraient rendre compte du niveau d'exclusion sociale constaté en amont et prouver que le projet est vraiment destiné à une population issue de QPV.

Stéphane Hablot

Maire de Vandœuvre

Vice-président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Vice-président de la métropole du Grand Nancy

- **Régine Komorowski**
1e adjointe
déléguée à l'Action sociale
Conseillère métropolitaine
- **Manu Donati**
2e adjoint
délégué à la Démocratie Participative et
au Développement Durable - Territoire
Ouest
Conseiller métropolitain
- **Annie Levi-Cyferman**
3e adjointe
déléguée au Projet de Territoire
Conseillère métropolitaine
- **Jean-Paul Carpena**
4e adjoint
délégué à l'Urbanisme
Conseiller métropolitain
- **Marie-Agnès Rouillon**
5e adjointe
déléguée à l'Enseignement - Territoire
Est
Conseillère métropolitaine
- **Philippe Poncelet**
6e adjoint
délégué aux Finances, aux Relations
CUGN et à la Politique de la Ville
Conseiller métropolitain
- **Nadia Lahrach**
7e adjointe
déléguée à la Jeunesse et aux Sports
- **Jean-Pierre Becker**
8e adjoint
délégué à la Culture et aux Jumelages
- **Nassima Faiq**
9e adjointe
déléguée à la Santé
- **Claude Grauffel**
10e adjoint
délégué à l'Administration Générale, à la
Médiation Citoyenne et à la Qualité du
Service Public
- **Rachid Sekkour**
11e adjoint
délégué à l'Economie, à l'Emploi et à la
Formation
- **Jean-Paul Bernard**
12e adjoint
délégué à l'Animation, aux Relations
Publiques et au Marché Municipal -
Territoire Centre
- **Marie-Thérèse Mattera**
13e adjointe
déléguée aux Personnes Âgées
- **Chabha Graf**
14e adjointe
déléguée à la Petite Enfance

2.1 Commune de Vandoeuvre

Située dans le département de Meurthe-et-Moselle et la région du Grand Est, Vandœuvre-lès-Nancy est la deuxième commune la plus peuplée de la métropole du Grand Nancy et du département avec environ 30567 habitants (Insee 2015). Ses habitants sont appelés les Vandopériens et les Vandopériennes.

La commune s'étend sur 9,5 km² et compte 30 100 habitants depuis le dernier recensement de la population. Avec une densité de 3 181,8 habitants par km², Vandœuvre-lès-Nancy a connu une hausse de 0,1% de sa population par rapport à 1999.

Entourée par les communes de Houdemont, Villers-lès-Nancy et Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy est située à 4 km au sud-ouest de Nancy la plus grande ville à proximité.

La ville est jumelée avec 6 autres villes dans le monde qui implique la municipalité dans le domaine social.

- Lemgo (Allemagne)
- Grottaferrata (Italie)
- Gedling (Royaume-Uni)
- Poa (Burkina Faso)
- Ponte de Lima (Portugal)

« Cette commune de l'agglomération nancéenne regroupe plusieurs quartiers prioritaires qualifiés « quartiers politiques de la ville » dont celui de Vand'Est par exemple (depuis 2006), le quartier le plus important de la commune, où se concentrent de nombreuses inégalités sociales. » (Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee 2015)

Alors que la population, la superficie et la densité d'une commune donnée sont des informations cruciales pour appréhender le territoire, il peut parfois s'avérer nécessaire d'avoir une vision plus globale. Dans ce but, un classement sur chacun de ces trois critères a été effectué qui détermine le rang de la commune de Vandœuvre-lès-Nancy pour différents échelons administratifs allant du canton au territoire national.

Classement	Habitants	Superficie	Densité
France	260	20 777	250
Grand Est	5	933	6
Meurthe-et-Moselle	2	203	4
Arrondissement de Nancy	2	57	4
Canton de Vandœuvre-lès-Nancy	1 ^r	1	1 ^r

<https://www.annuaire-mairie.fr/statistique-vandoeuvre-les-nancy.html>

Tableau : Population démographique de Vandoeuvre

Population	Commune de Vandoeuvre (54500)
Population (2015)	30567
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2015	3141,8
Superficie (en km ²)	9,5
Nombre de ménages (2015)	14919
Population des femmes en % (2015)	52 %
Population des hommes en % (2015)	48 %
Population de jeunes en % (2015)	49 %
Part de la population de nationalité étrangère en 2015, en %	12,1 %
Part de la population immigrée en 2015, en %	17,2 %

Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee RP2014 ; exploitations principales en géographie au 01/01/2016

La commune de Vandoeuvre compte 16 678 logements, 32,7% des habitants sont propriétaires alors que 65,4 sont locataires, dont 28,8% de logement HLM loué vide et 1,9% sont logés gratuitement.

Tableau : Résidences principales selon le statut d'occupation à Vandoeuvre

	Nombre	%	Nombre de personnes
Ensemble	14 919	100,0	28 565
<i>Propriétaire</i>	4 876	32,7	10 179
<i>Locataire</i>	9 760	65,4	17 933
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	4 294	28,8	10 222
<i>Logé gratuitement</i>	284	1,9	453

Source : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitation principale en géographie au 01/01/2015

Au niveau de l'occupation sociale, la structure familiale est caractérisée par un nombre important de familles monoparentales (21,7%) ainsi que des couples avec enfant(s) (38,5%) et couples sans enfants (39,8%).

Le fonctionnement social de ce quartier est caractérisé par des difficultés d'entretien de ces logements par les principaux bailleurs MMH et Batigère. De plus, des incivilités collectives sur certains bâtiments ne facilitent pas les actions : squats, nuisances sonores, dégradations et salissures importantes, problèmes récurrents d'infestation de blattes.

Tableau : Salaire net horaire moyen total (en euros) selon l'âge en 2015

	Ensemble	Femmes	Hommes	Écart salaire femme/homme (en %)
De 18 à 25 ans	9,4	9,1	9,7	-6,1
De 26 à 50 ans	12,0	11,3	12,5	-9,4
Plus de 50 ans	15,0	12,6	17,0	-26,0

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2014.

Sur l'ensemble de la commune, le salaire net moyen des habitants est faible (12,13 €/h).

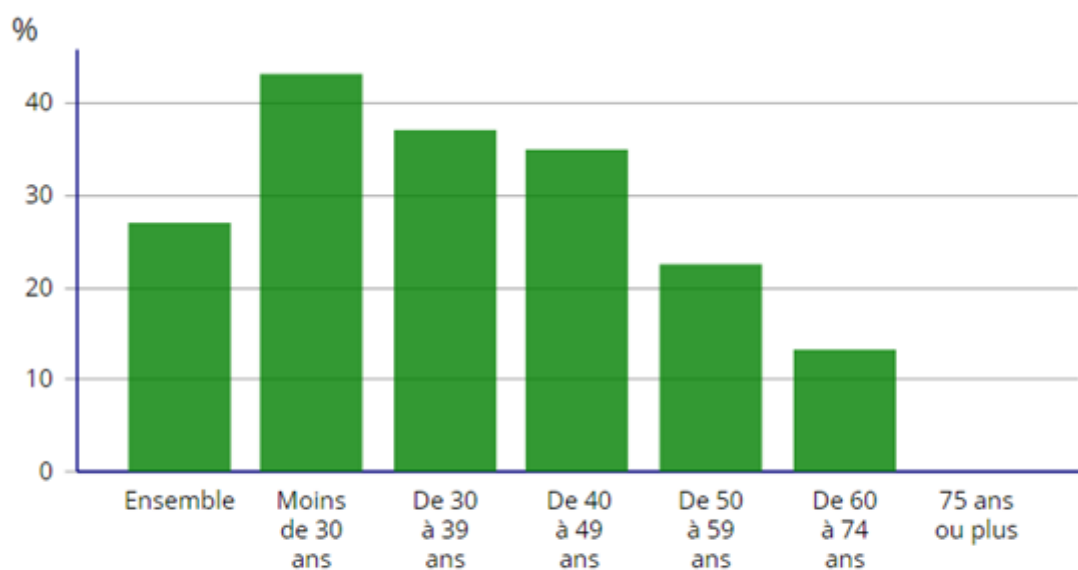
Tableau : Salaire net horaire Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015

	Taux en %
Ensemble	27,0
Moins de 30 ans	43,3
De 30 à 39 ans	37,2
De 40 à 49 ans	35,0
De 50 à 59 ans	22,7
De 60 à 74 ans	13,2
75 ans ou plus	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2015.

Graphique : Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2015.

A Vandœuvre, la catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des employés et ouvriers. Le taux de chômage est donc élevé sur ce quartier avec 22,3% des habitants de 15 à 64 en situation de chômage. Notant que (36,4 %) est le taux de chômage chez la catégorie des jeunes âgés entre 15 et 24ans.

Tableau: Taux de chômage et actifs en emploi et chômeurs à Vandœuvre-lès-Nancy

Données 2014	Vandœuvre-lès-Nancy	% de la population active de 15-64 ans
Actifs en emploi	9 210	77,7 %
Chômeurs	2 637	22,3 %
Inactifs	8 567	28,5 %

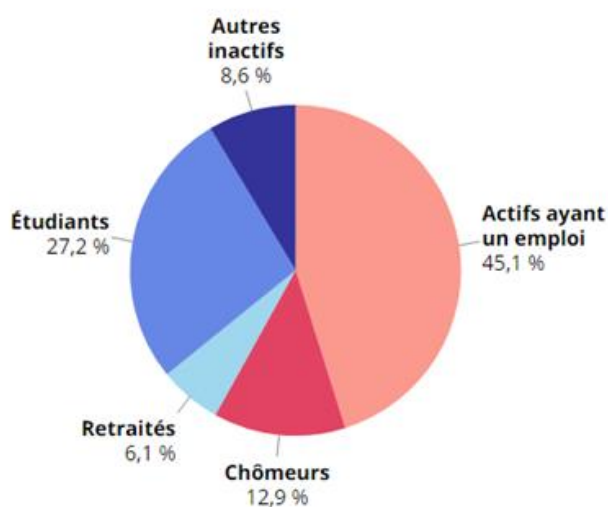
Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015

Tableau: Activité et emploi selon l'âge à Vandœuvre-lès-Nancy

Données 2014	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Part des actifs	16,0 %	69,0 %	15,0 %
Taux d'emploi	63,6 %	78,9 %	87,3 %
Taux de chômage	36,4 %	21,1 %	12,7 %

Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015

Graphique : Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

Tableau: Les salariés à Vandœuvre-lès-Nancy

Données 2014	Vandœuvre-lès-Nancy	% des salariés
Salariés	8 643	100%
CDI et fonction publique	6 810	78,8 %
CDD	1 161	13,4 %
Intérimaires	163	1,9 %
Emplois aidés	124	1,4 %
Stages et apprentissages	384	4,4 %

Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015

Ce taux de chômage qualifié important peut être expliqué par plusieurs constats ; la part des jeunes entre 15 et 17 ans non-scolarisés et en situation de décrochage scolaire est assez significative avec 12,5%. La part des personnes sans diplômes est encore plus impressionnante. En revanche, dans le but de remédier à cette situation de chômage, différents dispositifs tel que le centre « Vand’Affaires » ont été instauré sur e quartier « Vand’Est » reconnu comme Zone Franche Urbaine (ZFU), pour lutter contre la détérioration du marché de l’emploi. « Vand’Affaires» comprend un peu plus de 24 entreprises qui proposent en moyenne 112 emplois chaque année aux habitants.

La commune de Vandoeuvre comptait 255 associations actives en 2013, et le quartier est pourvu à cet effet d’un tissu associatif important, et dispose de quelques établissements éducatifs, socio-culturels et de loisirs.

Les clubs sportifs et les associations qui proposent de l’activité physique dans le territoire de la commune ne peuvent pas être négligés et sont d’un nombre assez important :

Tableau : Liste des clubs et associations sportives de Vandoeuvre :

- AIKIDO Aïkido Club Brichambeau	- HANDBALL Grand Nancy Métropole Handball
- ATHLETISME Vandoeuvre-Athlétisme	- HALTEROPHILIE HANDISPORT USV Handisport
- BADMINTON MJC Etoile	- HIP HOP Association « A Suivre » Association 1DÉPEN’DANSE MJC Etoile
- BASKET Vandoeuvre Basket	- JUDO-JUJITSU-TAISO MJC Lorraine
- HANDIBASKET USV Handisport	- JUDO FCL Brichambeau
- BOXE ANGLAISE USV Boxe	- KARATE MJC Lorraine Karaté Club Brichambeau Japan France Karaté
- BOXE FRANCAISE Boxe Française Vandoeuvre	- KENDO MJC Lorraine
- COURSE À PIEDS Association Sports Pédestre Vandoeuvre Running Club Vandoeuvre MJC Lorraine	- LUTTE Lutte Borz
- DANSE Association 5 ^{ème} Art Association Amis de l’Evasion Association Danse Et Loisir (ADEL) Association Franco-Portugais	- NIPPON KEMPO Nippon Kempo 54

<p>MGEN (Retraité) MJC Lorraine</p> <p>- ECHECS Vandoeuvre Echecs</p> <p>- EQUITATION Eperon Nancy Brabois</p> <p>- ESCRIME Cercle d'Escrime de Vandoeuvre</p> <p>- ESCALADE MJC Lorraine</p> <p>- FOOTBALL US Vandoeuvre Football Association Amitiés Franco-Portugaises Association Nuhrak FC ATMF</p> <p>- FOOTBALL (SPORT LOISIR) FC AKL Grand Nancy Football Médecine Lorraine</p> <p>- FOOTBALL – FAUTEUIL USV Handisport</p> <p>- FUTSAL (LOISIR) Association Culture et Loisirs « CITY-ZEN » Racing Club Nancy Vandoeuvre</p> <p>- GYMNASTIQUE Amicale Laïque Brossolette</p> <p>- GYMNASTIQUE (Douce, Tonique, Stretching, Step...) MJC Etoile Association 5^{ème} Art Bien Vieillir A Vandoeuvre Loisirs Plein Air AIRAS</p>	<p>- ORIENTATION Scapa Orientation</p> <p>- PETANQUE Association Pétanque Vandoeuvre</p> <p>- RANDONNEES PEDESTRES Association des Sport Pédestres de Vandoeuvre Vandoeuvre Loisirs Plein Air MJC Etoile MJC Lorraine</p> <p>- ROLLER SKATING Roller Skating Vandoeuvre</p> <p>- SARBACANE USV Handisport</p> <p>- SIN MOO KWAN/HAPKIDO HAPKI CARDIO/SUN DO Vandoeuvre Sin Moo Kwan</p> <p>- TAE KWON DO Taekwondo Club Vandoeuvre</p> <p>- TIR AUX ARMES HANDISPORT USV Handisport</p> <p>- TENNIS USV Tennis</p> <p>- TENNIS DE TABLE ASTT Vandoeuvre</p> <p>- TIR A L'ARC 1^{ère} Compagnie de Tir À l'Arc</p> <p>- TWIRLING BATON ASDT</p> <p>- VOLLEY Vandoeuvre Nancy Volley-Ball Association Malgache</p>
--	--

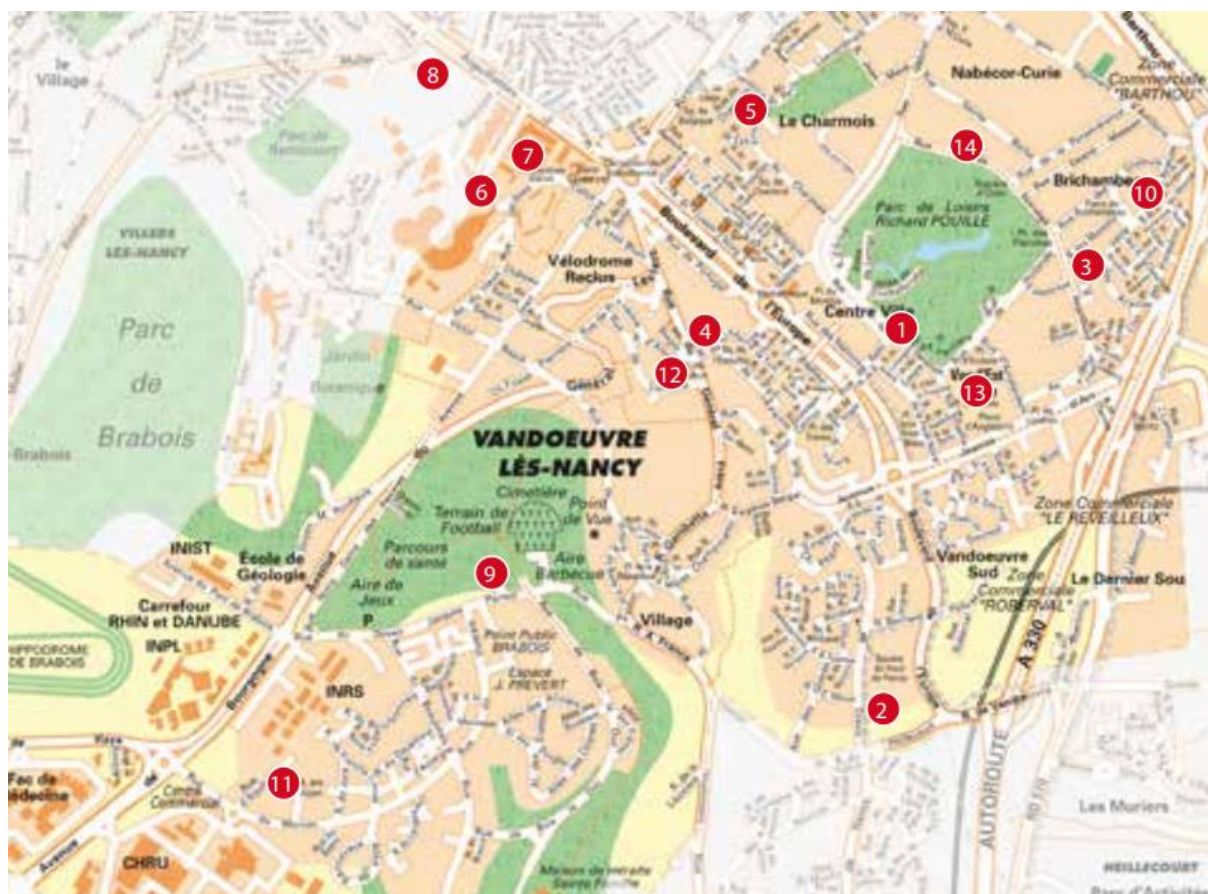
Par ailleurs, la commune dispose d'une multitude d'équipements et de structures comme : les écoles maternelles et élémentaires; une salle de théâtre, des parcs, une ludothèque, des MJC et d'un grand « Centre Commercial Les nations ».

De nombreux moyens divers et variés sont ainsi mis à la disposition des habitants pour leur garantir un accès équitable à l'éducation, à la culture et aux loisirs.

Au niveau sportif notamment, la commune dispose également d'une large palette de clubs sportif et d'équipements, dont les plus importants sont :

Tableaux : Liste des équipements et installations sportives de Vandoeuvre :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Parc des sports de Vandoeuvre | 8. Complexe Sportif des Aiguillettes |
| 2. Gym.G.Jacques
Gym.Haut de Penoy
Hall de tennis C.Neukomm | 9. Terrain de la Sapinière |
| 3. Gymnase Paul Bert | 10. Terrain Raymond Deleau |
| 4. Gymnase Brossolette | 11. Gymnase de Brabois |
| 5. Gymnase du Charmois | 12. MJC Lorraine |
| 6. Gymnase Monplaisir | 13. MJC Etoile |
| 7. Gymnase B – Jacques Callot | 14. MJC-CS Nomade |



Sources : Le service des sports de Vandoeuvre. (2017). Guide sportif (2017/2018) : les sports/les clubs.

Le Parc des Sports	Terrain de la Sapinière
<ul style="list-style-type: none"> - Deux salles omnisports - Une salle d'escrime - Une salle de danse - Une salle de boxe - Une salle de judo - Deux terrains de foot (Terrains Jacques Sonet, en extérieur) - une aire de pétanque 	<ul style="list-style-type: none"> - un terrain de foot synthétique - un parcours de santé de 2400m - un terrain de basket - une aire de pétanque - une aire de pique-nique
Piscine Michel Bertrand	Complexe sportif des Aiguillettes
<ul style="list-style-type: none"> - Un bassin sportif de 25m x 12,50m - Un petit bain (1m profondeurs) - Une pataugeoire - Un toboggan 40 m avec bassin de réception - Un petit toboggan - Deux saunas - Un spa - Un espace relaxation 	<ul style="list-style-type: none"> - une halle couverte - une piste d'athlétisme de 250 m en cendrée - des courts de tennis - deux terrains de football - une aire de rugby - diverses salles

En résumé, le diagnostic montre que la commune de Vandoeuvre est très fragile par rapport aux communes voisines, la pauvreté et le chômage sont très importants dans cette zone et menacent sans doute la jeunesse Vandopériennes qui a besoin de mesures fortes pour se redynamiser.

De plus, la réputation de cette commune était un peu dégradée à cause de sa mauvaise image attribuée durant ces dernières années. De ce fait, il s'est avéré nécessaire que les institutions prennent en compte le sport et le considérer comme pilier important dans la construction de la vie de la commune afin d'améliorer son attractivité résidentielle pour qu'elle retrouve sa place à côté de l'ensemble des quartiers de l'agglomération nancéienne où il fait « bon vivre ».

Et pour aboutir à cela il faut donc s'accrocher sur les points suivants :

- Renforcer la mixité sociale et fonctionnelle dans le quartier
- Rendre le quartier plus actif en diversifiant les lieux d'animation, de convivialité et d'échanges entre les habitants (création de liens sociaux)
- Renforcer la co-construction du projet de territoire avec les habitants et les usagers pour un mieux vivre ensemble (défense des valeurs républicaines et notamment de la laïcité).

III. Le projet « Le basket en fête à Vand'Est »

1. Présentation du projet

1.1 Le projet ... C'est quoi ?

« Le basket en fête à Vand'Est » est un évènement qui s'organise pour la première fois à la commune de Vandoeuvre et plus exactement au quartier Vand'Est. L'évènement est avant tout un espace festif d'animation au cœur du quartier qui permettra aux enfants, jeunes et mamans de venir pratiquer une activité sportive et participer à cette grande fête du basket sur deux jours.

En parallèle une journée sera consacrée aux écoles primaires (CM1/CM2) pour découvrir et s'initier au basket d'une manière ludique.

Le but d'implanter cet évènement à l'Espace Yves Coppens à Vandoeuvre permettra d'attirer plus de 350 enfants pour la fête de quartier et les classes de CM1/CM2 des écoles Europe Nations et Paul Bert. Cela permettra aussi de créer un espace de convivialité et de mixité pour les Vandopériens autour d'une activité sportive ludique au sein du quartier.

1.2 Les objectifs du projet

A travers la proposition d'une activité physique sportivo-ludique, ce projet a pour objectif de créer une cohésion sociale au cœur du quartier de Vandoeuvre (Vand'Est), en renforçant une synergie entre les associations concernées et rassemblant les enfants et les parents au tour d'une activité physique d'initier et de manière ludique afin de développer la pratique du sport pour tous.

Le projet vient aussi dans le cadre des activités qui ont pour objectif de dynamiser le quartier et développer le sport en plein air tout en véhiculant divers valeurs et sensibilisant les enfants et les parents à la vie citoyenne par l'intermédiaire de différents ateliers citoyens.

Le Club de Vandoeuvre Basket porteur de ce projet a aussi des objectifs à atteindre à travers cet évènement :

Les objectifs institutionnels

- S'associer au club de Vandoeuvre basket dans une démarche sociale et éducative à travers la pratique sportive et la découverte d'ateliers citoyens.
- Intégrer les orientations politiques du club afin de favoriser la coopération avec les divers partenaires.
- Développer la mutualisation des moyens (coopération avec le projet « Nuit du Basket »).
- Renforcer les rencontres entre les associations.
- S'ouvrir vers un nouveau public.

Objectifs éducatifs

- Développer essentiellement la pratique sportive chez les jeunes de 9 à 12 ans
- Proposer une animation sportive pour les jeunes du quartier de Vandoeuvre
- Dynamiser le quartier de Vandoeuvre

1.3 Les porteurs du projet

« Le Basket en fête à Vand'Est » est nouveau un projet porté pour la première fois par le club de l'U.S. Vandoeuvre Basket par l'intermédiaire de trois étudiants en management du sport à la faculté de Nancy, en partenariat avec des associations de la commune de Vandoeuvre, le bailleur social MMh et Décathlon. Il est organisé dans le cadre de ses évènements et activités d'animation en faveur des jeunes et des parents de la commune.

- VANDOEUVRE BASKET



L'Union Sportive Vandoeuvre Basket, plus couramment appelé U.S. Vandoeuvre Basket est un club Français de basket-ball situé à la commune de Vandœuvre-lès-Nancy. Le club évolue actuellement dans le championnat RF2. Il dispute ses matches au Parc des sports, une arène de 1850 places située dans la commune de Vandoeuvre, à Nancy.

Créée en 1970 sous l'élan de Gabriel MESSIN alors simple professeur de gym à Callot. Avec l'aide de ses collègues, il crée l'U.S.VANDOEUVRE BASKET. En 1970, il compte dans ses rangs 25 licenciés. Pour les deux saisons suivantes, il atteint 85 licenciés et inscrit dans les différents championnats 7 équipes. En trois ans, le club accédait à la promotion lorraine, un pas était franchi celui du niveau régional.

Puis la saison 78-79 fut le bouquet final. L'arrivée de plusieurs joueurs de haut niveau permettait à VANDOEUVRE d'accéder à la nationale 3. Ils côtoyèrent la N3 jusqu'en 1986 avec une belle saison 83- 84 où la montée en N2 a été frôlée. Pour une histoire de plafond trop bas, ils ont perdu quelques matchs sur tapis vert. Puis les enfers arrivent, c'est la descente en N4 puis en excellence. En deux ans, l'U.S.VANDOEUVRE s'effondre petit à petit.

Après avoir vécu de mauvais jours (descente de division + problème financier), Mohammed Marrakchi prend la direction et la direction de l'U.S.V BASKET. La nouvelle politique du club était de redresser le déficit, de faire avec les moyens et surtout reprendre le grand rôle que joue le club dans le « Sport Social ».

Vie social du club :

Une restriction du club complète avec des partenariats sur certains projets notamment avec l'Amical Basket pour la création de l'école des Piou Piou. Une grande volonté de faire du club de Vandoeuvre un acteur utile du basket Lorrain, d'impliquer les jeunes et parents et de

créer des projets extra-sportifs. Comme nous l'a déjà dit le président du club lors de notre entretien : « *J'ai un projet de 3 ans, pas uniquement axé sur le sportif, il est également sur le côté économique et social. On travaille notamment sur un projet de voyage au Maroc de notre équipe féminine qui monte et réalise des actions pour financer le projet, ce n'est pas le club qui finance !* ». Il a aussi ajouté : « *On a également les stages dont un aux Etats Unis pour les jeunes joueurs et un avec Vincent Collet* ».

Devenir un acteur utile prend tout son sens avec l'ouverture de ces stages aux clubs voisins « *On ne garde pas ça pour nous, on veut en faire bénéficier tous nos clubs voisins et amis, on doit travailler ensemble !* »

La mixité est parmi les valeurs que le club défend. « *50/50 c'est le ratio Filles/Garçons du club, le projet de l'équipe féminine est déjà lancé, les résultats sont au rendez-vous, les sections jeunes poussent derrière et s'entraînent régulièrement, à leurs demande, avec les séniors filles et ... Garçons !* ». La mixité reste le mot d'ordre à Vandoeuvre et ça fonctionne. Concernant les étrangers, le club les accueille à bras ouvert comme le dit le président du club : « *Quand tu arrives de l'étranger, tu n'as pas de copain, pas de vie sociale, tu ne connais personne. Le club est très important dans le sens où il t'accueille et tu commences à connaître des personnes.* »

- ASSOCIATION KHAMSA



Khamsa est une association de loi 1901 créée en 2000, à Vandoeuvre lès Nancy. Créée par cinq femmes d'où vient le nom khamsa qui signifie « cinq » en arabe. Elle a pour but de rassembler des habitants quel que soit la culture à laquelle ils appartiennent, et considère la culture comme un lien social important.

A ses débuts, Khamsa travaillait en particulier à l'insertion professionnelle de ces femmes issues de l'immigration, en valorisant leur savoir-faire culinaire. En effet, l'association a créé "un traiteur associatif" qui leur offrait un emploi et proposait au public des spécialités méditerranéennes afin de promouvoir la culture du Maroc et d'ailleurs.

Face au constat de l'analphabétisme de certaines de ces femmes, l'association s'est impliquée, dès sa deuxième année, dans le mouvement de solidarité internationale et en particulier dans le domaine de l'Éducation au Maroc, avec son projet "Ecole pour tous".

Aujourd'hui, Khamsa mène de nombreuses activités ici et ailleurs, notamment dans le domaine social, culturel, de l'animation et de la solidarité internationale.

Les membres de l'association sont unis par des valeurs de partage, de fraternité et d'amitié entre les peuples.

Objectifs de l'Association :

- Œuvrer pour un brassage des cultures et l'amitié entre les sociétés civiles d'ici et ailleurs.
- Agir dans le domaine de la solidarité internationale, le développement local et solidaire
- Sensibiliser les jeunes à la solidarité internationale
- Promouvoir la culture et la gastronomie du bassin méditerranéen
- Entreprendre, en s'inscrivant dans une culture de coopération, d'échanges de connaissances et de savoir-faire.
- Lutter contre l'analphabétisme, l'échec scolaire et l'obscurantisme
- Réduire les inégalités d'accès à l'éducation entre le milieu urbain et rural

De ce fait, chaque année, nous travaillons en partenariat avec une ou plusieurs associations locales marocaines qui en font la demande, afin d'effectuer un diagnostic des besoins de l'école ciblée. Et comme nous l'avons déjà précisé, l'association Khamsa est issue de l'immigration marocaine. A ce titre elle porte deux projets très ambitieux qu'elle inscrit au cœur de son engagement pour le développement et son devoir de solidarité :

- **Jeunes, citoyens et solidaires** : ce projet vise la prise en charge de l'école rurale marocaine et la promotion de l'éducation pour tous. Une telle action prône l'éducation pour le changement et l'émancipation. Faute d'agir sur le contenu, nous améliorons le contenant car nous sommes convaincus qu'un cadre agréable et attractif peut augmenter le nombre de fréquentation au sein d'un établissement. Ce projet a pour ambition de sensibiliser un groupe de jeunes à l'engagement solidaire et s'effectue en trois temps :
 - La découverte de l'engagement citoyen
 - La découverte de la solidarité ici et là-bas
 - La question de l'engagement et de son sens véritable
- **Protection de l'Enfance** : ce projet est un engagement citoyen pour changer d'approche et de méthode de travail, en ce qui concerne la protection de l'Enfance au Maroc. Nous agissons sur la formation des travailleurs sociaux, nous accompagnons les établissements de la protection sociale dans l'amélioration des services et du cadre et nous travaillons à la mise en place d'un cadre adéquat pour la prévention et l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité.



5^{ème} Art est une association de loi 1901 créée en Septembre 1999 à Vandoeuvre les Nancy, et qui portait le nom de "DECLIK SOUND" puis modifiée à son nom actuelle en AOUT 2003.

Le but de l'association était de proposer du sport, de la danse, des activités bien-être et loisirs pour les femmes. Avec le temps, elle commence à apporter des initiatives de projets en direction du public féminin pour trouver une solution contre la sédentarité, l'obésité, la montée de la délinquance féminine. Et considère le sport comme moyen de développer le vivre ensemble, les échanges, le soutien moral émotionnel et affectif.

Historique de l'association :

Fondée et dirigée par Mme. El Mansouri Hayette, entièrement Autodidacte de la danse, sans jamais avoir pris un seul cours de danse durant son enfance ou adolescence, elle se lance dans la chorégraphie, le sport et le Fitness. Ses cours se remplissent et les Galas qu'elle offre dans son village font salle comble. De succès en succès, elle intègre un Contrat emploi d'avenir dès la fin de son BTS FORCE de Vente en poche. Un contrat qui lui offre l'opportunité de se former dans une grande école de danse Parisienne, l'école des Arts et du spectacle RICK'ODUMS. Durant un an Hayette passe ses journées entre chanter, danser et jouer la comédie. Une école qui lui a permis de se forger une identité artistique et de créer des liens avec des professionnels de ce milieu.

Cette passion a conduit Hayette à fonder son association en 1999 intitulée DECLIK SOUND puis en 2003 l'association change de nom et Hayette la nomme Cinquième Art afin :

- De proposer des spectacles chorégraphiques
- De transmettre un savoir faire dans la danse
- De transmettre un savoir faire dans le sport
- De transmettre un savoir être grâce à l'expression scénique et théâtrale
- De soutenir les associations d'entraides et d'actions sociales
- De soutenir les associations humanitaires
- D'apporter du réconfort en offrant des animations gratuites :
 - Dans les hôpitaux
 - Dans les maisons de retraite
 - Dans les centres sociaux
 - Dans les foyers pour personne en situation de handicap

- ASSOCIATION RESPERANCE



Respérance c'est une association de loi 1901 basée à Vandoeuvre lès Nancy. Elle a pour but de rassembler des habitants quel que soit la culture à laquelle ils appartiennent, et considère la culture comme un lien social important.

Avec 12 personnes dans l'équipe et 120 bénévoles, l'association arrive à s'imposer et s'introduire dans les 2 grands quartiers « Politique de la Ville », Vand'Est et la Californie. Avec un nombre de 1500 usagers de leurs différents programmes.

L'objet de cette association est surtout d'organiser des animations de rue pour enfants avec des histoires, des jeux, des goûters... mais aussi des événements tels qu'une kermesse, des tournois de foot, des spectacles de rue...

Son emplacement au milieu de quartier de « Vand'Est », un quartier sensible de Vandoeuvre, rend d'elle un acteur important si ce n'est pas nécessaire dans toute organisation de manifestation sportivo-éducative dans ce secteur.

L'association cible plus les enfants dont la tranche d'âge est entre 4 et 12 ans, car elle les considère comme la base et le noyau dur de la société qu'il faut travailler avec pour une société citoyenne et responsable dans le futur. Néanmoins,

L'association garde toujours contact avec les adolescents et tente de les intégrer à l'équipe, pour qu'ils se sentent responsables eux aussi et intégrés dans le milieu social et associatif.

Parmi l'objectif sur lesquels travaille « Respérance », on trouve principalement :

- Partager l'existence du Dieu créateur plein d'amour pour eux
- Transmettre des valeurs bibliques essentielles comme la confiance, le pardon, le respect.
- Mener un travail de prévention sociale de lutte contre la violence physique et morale.
- Communiquer de manière ludique et créative
- Rejoindre les enfants dans leur préoccupation et leur quotidien
- Leur proposer quelque chose de différent
- Passer un bon moment avec eux !

2. Analyse du projet et perspectives d'évaluation

2.1 Enjeux du projet

L'intérêt du projet se résume dans le fait de rassembler et mobiliser le maximum des habitants du quartier autour d'un évènement qui a pour objectif d'encourager la mixité et la démocratie participative. L'implication des jeunes du quartier en tant que bénévoles est un élément très important et pris en considération dans la dimension sociale du projet.

De plus, le projet était aussi un outil social très intéressant pour le territoire, car il nous a permis de découvrir autrement le quartier et se rendre compte de ses besoins et en déduire que le quartier se caractérise par un déséquilibre facilement perçu à des niveaux différents, y compris le la dynamique sportive.

Vu l'offre d'activité sportive de proximité à Vandoeuvre et l'engouement des habitants, la participation moyenne des habitants est estimée moyennement élevée. Ce qui nous permettra de déduire que la dynamique sociale autour de l'activité sportive est plus ou moins élevée.

Néanmoins, le projet se veut être au service du quartier vu que son intérêt se résume dans sa réponse aux nécessités du quartier. D'une part, son objectif pourrait être défini en termes de mixité sociale et d'inclusion des jeunes et des femmes du quartier. D'autre part, il se considère comme outil d'inclusion de valeurs en réunissant un grand nombre de partenaires et d'acteurs sur le même territoire (Clubs, associations, secteurs privé, administration publique...).

Sans aucun doute, ce projet porte de multiples enjeux que ça soit pour les partenaires ou pour le territoire :

- L'enjeu d'entretien et des relations entre les partenaires :

Pour la réussite, la continuité et la durabilité d'un projet sportif citoyen dans les quartiers, il est primordiale d'adopter une stratégie partenariale qui a pour objectif garder et entretenir les relations entre les différents partenaires privés (bailleurs sociaux...), publiques (la ville, la communauté de commune ou le région...) et le secteur associatif et sportif (associations, clubs...). Ceci aidera à mettre en place une dynamique entre les acteurs dont ils profiteront tous, et cela par l'amélioration d'un grand nombre de points comme ; le soutien financier et matériel et technique, la mise à disposition des équipements et des bénévoles et l'accompagnement administratif.

- L'enjeu de cohésion sociale :

Créer une dynamique au sein du quartier, tisser des liens et entretenir les relations entre les habitants, encourager et renforcer l'échange culturel et l'ouverture sur d'autres mondes.

C'est principalement le but ultime de quasiment tous les projets sportifs citoyens qui ont cette orientation. Le projet défend également cet enjeu en rassemblant les Vandopérien autour d'un évènement qui rassemble toutes les générations des deux sexes. On peut dire donc que c'est un moment de réunion et une occasion de

rassemblement des habitants et un espace d'échange et de mixité par excellence entre les familles de différentes cultures, origines (africains, européens, asiatiques...) et religions (musulmans, chrétiens, athée...).

Le projet s'accroît aussi à la question de mixité sociale vu qu'il met en avant le sexe féminin (jeunes filles et femmes) en les incitant à participer et dépasser tous ces idées stéréotypées ethniques et culturelles.

- L'enjeu d'éducation de la population par le sport :

Le pouvoir de transmettre facilement et d'une manière ludique des valeurs de la citoyenneté à travers le sport et l'activité physique. Et réussir à réduire différents fléaux sociaux (radicalisation, délinquance, violence, discrimination...).

De ce fait, le projet dans ce cas joue le rôle d'un moyen ou un outil ludique-éducatif qui invite tout le monde à participer et vivre en communauté en favorisant la communication et le partage et rejetant tout ce qui est violence, incivilité et les valeurs qui en découlent.

Et donc automatiquement mettre de côté toutes les réflexions et clichés religieux, culturels ou ethniques.

- L'enjeu de la pratique du sport pour tous :

Permettre à tous les habitants de la commune et de ses quartiers d'avoir l'accès à la pratique sportive collective de haut niveau ou de loisir sans aucune contrainte de mixité ou discrimination de (sexe, handicap, origine ethnique ou de couleur...).

Le fait que le projet vient s'implanter au cœur du quartier, s'inscrit dans la logique de permettre au large public de participer et leur faciliter l'accès à l'activité physique de proximité. Et répond aussi à la question de la pratique pour tous les citoyens et lutter contre l'isolement la sédentarité etc.

2.2 Analyse SWOT

Il est très important dans les quartiers sensibles (QPV) de renforcer les liens entre les différents acteurs qui peuvent intervenir et faire réussir un projet social sportif comme celui-ci. Et pour se faire, il est nécessaire que les projets deviennent pérennes (durables) afin d'entretenir et renforcer les liens entre les acteurs du territoire.

Le schéma ci-dessous, combine l'étude des forces et des faiblesses, avec celle des opportunités et des menaces de ce projet avec son environnement, afin d'aider à la définition des paramètres et stratégie de développement. À ce titre, la matrice « SWOT » fait partie des outils qui contribuent à l'étude de la pertinence et de la cohérence d'une ou des actions futures (à court ou à long terme) et voir à quelle point elles seront efficaces pour éviter au maximum les interventions qui peuvent freiner le développement du projet.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Projet à 100% Vandopérien - Gratuité de la participation - Proximités des quartiers : interculturalité et mixité social. - Pas besoin de dispositif ou outil spécial pour la pratique. - Mobilisation des différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'intéresser un publique restreint (que les femmes). - Le coût : le manque de moyens financiers. - La mobilisation de plus de bénévoles (encadreurs, animateurs) - Communication légère autour de l'évènement.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de rendre le projet durable (avoir une date propre au projet). - Attirer un public sportif ou intéressé par l'activité physique. - Renforcer les liens entre les différents partenaires du projet. - Renforcer la cohésion sociale et entretenir les liens sociaux. - Permettre aux partenaires de communiquer sur eux au quartier à travers ce projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet nouveau ; 1^{ère} édition du projet sur le territoire. - Concurrence des autres évènements du même type sur le territoire. - Le projet risque de ne pas être attractif (peut de bénévoles et peu de participants). - Se plaindre de la nuisance sonore par les habitants du quartier. - La culture de certaines ethnies et certaines origines qui peuvent empêcher les femmes de participer.

2.3 Analyse stratégique des acteurs

Après avoir effectué un diagnostic territorial sur la commune de Vandoeuvre et démontrer les problèmes dont souffre le quartier de Vand'Est, nous avons aussi analysé le projet par rapport à son contexte spatiale et son utilité à répondre aux besoins de cette population ou pas.

Dans cette partie, on se focalisera plus sur les acteurs autour de ce projet.

Afin d'effectuer une analyse complète du projet, il est nécessaire de s'interroger sur un certain nombre d'éléments, notamment sur le rôle et le fonctionnement des différents acteurs autour de ce projet.

Comme le montre le schéma ci-dessous, nous avons identifié et repéré les différentes catégories d'acteurs susceptibles d'intervenir d'une manière ou d'une autre la réalisation et la réussite de ce projet.

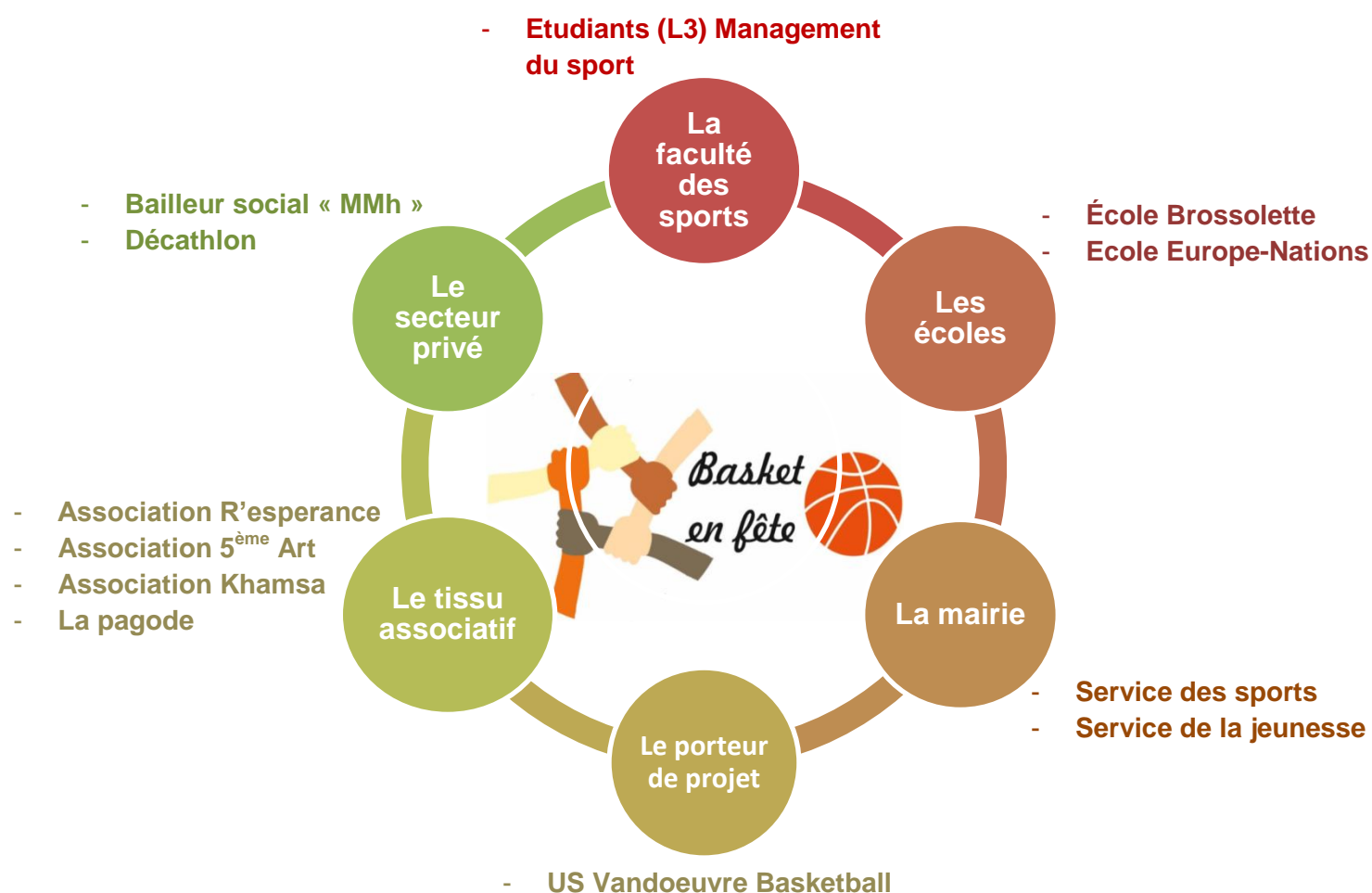


Schéma détaillé des acteurs intervenants dans le projet.

Il existe toujours une raison derrière la participation de différents acteurs dans des projets de ce type. Dans ce modèle, les acteurs principaux (secteur privé, association et écoles) ont pour objectif d'acquies de la visibilité, d'être connu par le biais de leur image, d'obtenir de la notoriété et d'être promu avec les relations publiques (mairie).

Ce projet va s'organiser pour la première fois au cœur du quartier Vand'Est. En effet, le but de cette délocalisation est de faire participer le grand nombre de jeunes et de mamans aux différents ateliers et activités sportives qui se dérouleront tout au long de la période du projet.

Ce type d'événements entraîne et nécessite d'avoir donc des multitudes d'interactions entre différents acteurs pour la réussite de cette 1^{ère} édition et surtout atteindre les objectifs définis.

Le schéma ci-dessus et les tableaux ci-dessous indiquent les principaux acteurs avec leurs propres intérêts, ainsi que les éventuelles interactions qu'ils peuvent rencontrer à l'égard des différents acteurs et leurs principales raisons.

Tableau : Analyse des interactions entre les acteurs intervenants dans le projet.

Acteur 1	Interactions	Acteur 2
Le porteur de projet (USVB)	<ul style="list-style-type: none"> → - Propose une aventure professionnelle pour les étudiant L3. ← - Met à disposition du projet des étudiants L3. (noyau dure du projet) 	La faculté des sports
	<ul style="list-style-type: none"> → - Propose un projet sportivo-ludique pour les élèves. ← - Participent avec les élèves aux projets et communiquent autour du projet. 	Les écoles
	<ul style="list-style-type: none"> → - Propose un projet dans le cadre de la politique de la ville pour animer les QPV. ← - Finance le projet et met à sa disposition du matériels. - Communique autour du projet. 	La mairie
	<ul style="list-style-type: none"> → - Propose une collaboration autour du projet (Visibilité et communisation pour les associations) ← - Aide à organiser et animer les ateliers pendant l'évènement. - Communique autour du projet. 	Le tissu associatif
	<ul style="list-style-type: none"> → - Offre de la communication autour des nouveaux produits. (Décathlon) - Propose de l'animation sportive pour le secteur privé. (Décathlon) - Contribue à l'animation du quartier (MMh) ← - Met à disposition du matériel sportif. (Décathlon) - Mettre à disposition du projet le lieu, au cœur du quartier. (MMh) - Communiquent autour du projet. 	Le secteur privé

Pour compléter notre analyse après avoir décortiquer les interactions entre les acteurs, nous allons démontrer dans le tableau ci-dessous les intérêts de chaque acteur à participer à ce projet, ainsi que les éventuels intérêts qu'il peut avoir vis-à-vis d'autres acteurs.

Tableau : Les intérêts des acteurs vis-à-vis du projet et des autres acteurs

Acteurs	Intérêts vis-à-vis du projet	Intérêts vis-à-vis des acteurs
La faculté des sports	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les étudiants dans le milieu professionnel ; Profité de la visibilité en impliquant dans des projets citoyens ; Mettre en avant l'image de l'université ; 	La faculté des sports collabore avec les associations sportives pour qu'elles accueillent des étudiants et vivre des expériences professionnelles réelles.

<p>Les écoles</p>	<p>Participer au projet pour profiter de la visibilité ;</p> <p>Répondre au programme pédagogique en Impliquant les élèves dans des projets citoyens ;</p> <p>Profiter du modèle pour créer des manifestations du même type avec les élèves :</p>	<p>La majorité des élèves viennent de ce quartier, donc c'est très important pour les écoles de mettre en commun des projets éducatifs en collaborant avec les bailleurs sociaux pour viser certains fléaux sociaux pouvant nuire à l'éducation citoyenne des jeunes.</p> <p>Pour répondre à leurs projets pédagogiques, qu'est de former les bons citoyens de demain, les écoles ont besoin de participer à des projets de ce type. Et pour ce faire, ils adoptent cette optique et cette vision de collaboration avec les associations. Et pour eux, ce genre d'expériences et d'activités sont très enrichissantes pour leurs élèves.</p> <p>Les écoles ont aussi besoin de prouver leur implication dans les projets citoyens de la ville, parce qu'ils collaborent aussi avec la mairie dans certains projet où cette dernière est présente et répond présente à chaque fois que les écoles ont besoin de matériels ou d'autorisations.</p>
<p>La mairie</p>	<p>Maitre en avant l'image de la ville de Vandoeuvre ;</p> <p>Fédérer et rassembler les habitants ;</p> <p>Garder son label Ville Active et Sportive ;</p> <p>Proposer du sport et des événements aux habitants ;</p>	<p>La mairie encourage les associations sportives à organiser des projets qui ont ce caractère sportif-citoyen. Car à travers eux que la ville communique sur elle-même et sur son label « ville active et sportive ».</p> <p>La maire est très satisfaite du fait que MMh participe et s'implique dans le projet. Elle est même prête à l'aider dans tous les niveaux. Parce que selon elle, le projet est au-delà de proposer des activités pour les citoyens. Mais c'est surtout une occasion où le quartier deviendra plus actif, des liens sociaux vont se créer, et cela va lutter contre l'isolation et renfermement de certaines familles.</p> <p>Le service jeunesse aussi sollicite les écoles et les encourage pour faire participer leurs élèves dans des projets sportif citoyen pour qu'ils acquièrent d'une manière ludique des valeurs citoyennes.</p>

<p>Le tissu associatif</p>	<p>Contribuer au dynamisme de la ville ;</p> <p>Améliorer leur image et se faire connaître ;</p> <p>Toucher un public plus vaste ;</p> <p>Prouver leur implication à la ville ;</p>	<p>Le club « porteur de projet » fait appel à des étudiants pour qu'ils mettent en œuvre le projet et s'occupent de toutes ses étapes, de la conception jusqu'à la sa mise en place.</p> <p>Les associations envisagent de collaborer avec d'écathlon pour voir la possibilité d'acquérir du matériel sportif pour leurs prochains évènements. Et pourquoi ne pas voir au-delà de ça, et envisager de signer des contrats de sponsoring.</p> <p>Être présent dans des projets où les jeunes et les parents sont la principale cible, est une occasion parfaite pour les associations de communiquer sur leurs activités pour élargir leur base d'adhérents.</p> <p>Les associations ont besoin de la mairie avec ses deux services « sport et jeunesse » pour les accompagner dans des projets comme celui-là. Elles en ont vraiment besoin surtout pour financer le projet et mettre à leur disposition le matériel nécessaire aussi.</p> <p>Les associations ont besoin d'elles même, et collaborer ensemble dans un projet sportif citoyen de ce type, ne peut que renforcer et entretenir les relations et les liens entre elles. Elles peuvent s'échanger les expériences, la main d'œuvre et être toutes présentes pour organiser et aussi animer les ateliers le jour de l'évènement.</p> <p>Collaborer avec MMh leur permet déjà d'avoir l'espace puisque l'évènement est délocalisé au cœur du quartier Vand'Est. Et aussi cela leur permet d'avoir plus de participant puisqu'ils vont aussi communiquer autour du projet et mobiliser leurs clients pour répondre présents et venir nombreux participer à ce projet.</p>
----------------------------	---	---

<p>Le secteur privé</p>	<p>Mettre en avant leur image et l'associer à des projets de ce type ;</p> <p>Prouver leur implication dans la vie citoyenne ;</p> <p>Communiquer sur leurs produits et services ;</p>	<p>- <u>Décathlon</u> :</p> <p>Elle demande aux étudiants de lui organiser ou l'aider à organiser des manifestations en interne en contre parti de l'accompagnement durant le projet.</p> <p>Elle souhaite que les écoles deviennent leurs nouveaux clients, puisqu'elle commence à créer des nouveaux produits pour cette cible.</p> <p>Pour elle, c'est très intéressant d'être visible pour toutes les associations sportives, afin d'acquérir une nouvelles clientèle 100% sportive. Et que les clubs et les adhérents deviennent sa base de clientèle.</p> <p>- <u>Bailleur social « MMh »</u> :</p> <p>C'est très important pour MMh de collaborer avec des associations qui organisent des projets de ce type au sein de son quartier pour le rendre plus actif, créer de la cohésion social et viser les fléaux sociaux dont souffrent ses quartiers.</p> <p>La participation des écoles dans cet évènement est une occasion pour avoir la même vision et collaborer ensemble afin de réaliser des programmes en commun visant l'éducation des jeunes du quartier Vand'Est.</p> <p>L'entretien de son image avec la ville (mairie) est une des importantes raisons pour lesquelles MMh participe à ce projet. Elle veut prouver son implication et sa volonté de participer dans projet de ce type, répondants aux besoins de la politique de la ville.</p>
-------------------------	--	---

De manière générale, il est complexe de recenser les interactions plus en détails puisque nous n'avons pas eu l'opportunité de vivre la réalisation du projet et sa mise en place vue que le temps de l'étude ne le permettait pas.

Toutefois, l'entretien et l'échange qu'on a eu la chance d'avoir avec ces acteurs nous a beaucoup aidé à connaître au moins leur positionnement précis par rapport à leur manière d'agir vis-à-vis à ce projet et aussi la manière avec laquelle ils s'intègrent et s'investissent sur le territoire par le biais des projets sportifs similaires.

2.4 Pérennité du projet

Le projet « Le basket en fête à Vand'Est » a de fortes chances d'être pérenne, et de voir s'organiser des prochaines éditions. En effet le projet répond parfaitement aux besoins de la population Vandopérienne, surtout au sein du quartier Vand'Est. De plus, la ville a été satisfaite du projet et de l'ambition des acteurs de réaliser un service de cette qualité tout en s'articulant avec la politique de la ville.

De plus la pérennité du projet considère également le caractère reproductible du projet et « Le basket en fête à Vand'Est » répond parfaitement à ce critère en appuyant sur le tissu associatif très dense de la ville. Le projet sur mesure sera donc parfait à mettre en place pour des nouvelles éditions puisque les recettes conceptuelles restent les mêmes.

En effet, le projet pour tout de même intégrer une certaine forme de pérennité dans le sens où il rassemble d'une manière directe et/ou indirect la quasi-totalité des acteurs du territoire.

L'objectif était donc de créer un projet reproductible dans l'optique d'inscrire Vandoeuvre et ses habitants dans la démarche d'utiliser la pratique sportive sur le long terme comme un moyen et un outil d'insertion et d'inclusion social en essayant de concerner tous les âges et toutes les catégories et de créer du partage autour de la pratique sportive pour tous.

3. Synthèse et propositions

La variété des acteurs et la multitude des interactions entre eux restent le point fort de ce projet. Il n'est pas du tout facile de rassembler tous ces acteurs autour d'un projet commun et surtout arriver à collaborer et s'entraider d'une manière efficace et professionnelle. Cette dynamique ne peut que refléter leur satisfaction du fait qu'ils étaient une part importante du projet dans lequel ils sont tous gagnants.

En effet, on ne peut en aucun cas dire que ce « model » des acteurs choisi par le porteur de projet n'est pas opérationnel ou n'est pas complet. Par contre, on peut toujours constater qu'il avait encore la possibilité de rajouter un acteur qui est selon nous très pesant dans ce type de projet.

Il s'agit ici du « mouvement sportif » qui peut être représenté par le comité départemental (CD). Ce dernier se considère comme des organes le plus décentralisé des fédérations. Il est aussi la structure la plus proches des collectivités territoriales, et le partenaire privilégié des directions départementales de la jeunesse et des sports.

L'importance de sa présence dans le schéma des acteurs repose surtout sur le fait qu'il œuvre en faveur de la pratique, du développement et de l'organisation du sport. Et notamment sur le fait qu'il mène des actions visant à lutter contre la violence et le dopage dans le sport, ou à promouvoir les valeurs de fair-play et d'éthique.

De plus, son intégration dans ce schéma d'acteur ne sera pas difficile parce qu'il entretient déjà de bonnes relations avec certains acteurs. D'une part, avec le monde scolaire, puisqu'il est partie prenante du sport scolaire et en relation avec ses responsables. D'autre part, il est souvent en contact avec collectivités locales (mairies).

Il est à savoir aussi qu'au-delà de faire respecter les règles techniques d'une discipline ou délivrer des licences et des titres fédéraux. Le CD a également une mission très importante sur laquelle il met beaucoup l'accent, qu'est la promotion de l'éducation par le sport. Et pour se faire, il met en place ou aide à réaliser des projets, programmes et événements.

A titre de comparaison, si on prend par exemple « les trophées du fair-play » organisé par l'AS Nancy-Lorraine en partenariat avec MMh, on trouve comme partenaire aussi la ligue du Grand-Est Football qui représente le mouvement sportif.

Cet événement de caractéristiques citoyennes a pour but d'inculquer des valeurs de respect de citoyenneté et de la planète à travers le football. Il vise en particulier les jeunes de 6 à 14 ans, principalement des quartiers d'habitats sociaux. Il se déroule à travers le département en collaboration avec une multitude de partenaires (associatifs, culturels et institutionnels, clubs de foot locaux et des municipalités).

C'est la 11ème édition dont la quelle on trouve la ligue du grand-Est comme partenaire principale de l'évènement. C'est aussi important pour elle d'être présente sur ce genre de projet afin de mettre en avant son image citoyenne, sa contribution et son intérêt comme acteur dans les projets de développement de citoyenneté.

Sa présence ne peut que donner à cet événement de la crédibilité et lui garantir en quelque sorte de la pérennité. Au-delà de la communication autour du projet, la ligue met aussi à disposition de l'évènement des bénévoles qui interviennent sur les règles du foot et animent des ateliers.

Donc, selon nous, la présence du mouvement sportif dans le projet « le basket en fête à Vand'Est » ne pouvait que contribuer à son rayonnement et sa réussite. Mais son absence ne justifie en aucun cas la faiblesse du modèle d'acteurs adoptés par le projet.

CONCLUSION

Dynamiser la vie quotidienne de l'Homme en société était le rôle majeur qu'a toujours joué le sport depuis l'antiquité. A la fin de la seconde guerre mondiale, le mouvement sportif et l'organisation du sport en France ont connu une grande évolution. Aujourd'hui, dans un contexte un peu spécifique « de crise », le sport revêt une importance sociale non négligeable et devenu un outil social répondant à des missions autres que celle qui lui étaient attribués au départ. De nombreux acteurs dans les quartiers alors ont nés autour de ces nouvelles ambitions du sport et se permettent de collaborer pour aboutir à cette fin sociale et citoyenne.

La complexité du mouvement sportif citoyen en France fait de lui un modèle pesant et performant à l'échelon continental, en prenant en considération aussi son développement et son évolution globale. En effet, cet aspect riche du model français reflète logiquement cette diversification des pratiques socio-sportives, répondant à une multitude d'enjeux citoyens auxquels il est important de répondre surtout sur les quartiers en difficultés.

« Inculquer des valeurs citoyennes nouvelles dans le conscient collectif pour redynamiser la vie sociale des citoyens et le vivre ensemble », reste l'objectif ultime et commun des pratiques socio-sportives. Et pour ce faire, il est nécessaire que les le mouvement sportif ainsi que tous les acteurs intervenants aient cette conviction et cette volonté pour atteindre ce but, surtout quand il s'agit de quartiers prioritaires.

Au-delà de notre étude, c'est la question du sport citoyen à laquelle nous nous intéressons. Il tient sans doute une place très importante puisqu'il est vecteur favorable à l'équilibre des citoyens, porteur de valeurs fondamentales et vecteur pour la réussite scolaire pour certains. En effet, les politiques publiques rendent de lui un point éventuel et s'appuient dessus pour régler les problèmes dans les quartiers sensibles.

Cette importance accordée à ce « sport citoyen » a touché notre curiosité et nous a incité à aller chercher comment et de quelle manière le sport peut intervenir concrètement et aboutir à cette fin citoyenne. Et pour ce faire, nous avons d'analysé et d'étudié un exemple de projet sportif citoyen mené par un club sportif de la commune de Vandoeuvre. L'ampleur et l'ambition de ce projet m'ont intrigué pour aller chercher un peu plus loin et s'intéresser plus aux acteurs intervenants et la nature de leurs interactions. Et devoir à quel point cette méthode permet notamment de fonctionner en bassin et donc en proximité.

Organisé autour du basketball - mais pas seulement - ce projet sportif citoyen est aussi un porteur de croissance social du fait qu'il inculque autant de valeurs éducatives que de cohésion. L'insertion social, la mixité, le sport pour tous, l'échange culturel ... sont les principaux objectif du projet « Le basket en fête à Vnad'Est ». Il s'accorde donc à proposer la solution à un certain nombre de maux dans le quartier de Vand'Est, tout en participant à la dynamisation, l'animation et l'attractivité du quartier et de sa dimension intégratrice et fédératrice.

A l'exemple d'autres projets citoyens sur le territoire, il va participer aussi au développement de la démocratie participative, de l'économie sociale solidaire et à la mixité sociale. Et de cette manière, il va répondre essentiellement aux besoins des habitants du quartier concerné, et va sûrement devenir une cause pouvant s'inscrire dans le cadre des dispositifs

institutionnels et des projets sportifs structurants existants. D'ailleurs, l'organisation d'une multitude de projet de ce type dépend d'une part de la participation des habitants du quartier, pour promouvoir et entretenir la mixité sociale, le rapport intergénérationnel, les échanges interculturels, l'ouverture aux autres dans le respect de chacun etc. D'autre part, cela nécessite sans doute la participation active de différents acteurs (acteurs institutionnels, associations, écoles, universités, secteur privé) qui auront comme mission sociale commune de faire face à l'exclusion sociale qui entrave la cohésion dans ces quartiers.

La première hypothèse de recherche de notre étude avance le fait suivant : Il est probable que ces acteurs sont très impliqués vu leur conscience du rôle que joue ce type de projet pour lutter contre le repli sur soi et la sédentarité, et encourager la mixité sociale, les échanges interculturels et intergénérationnelles.

Comme il ressort de notre étude, nous avons conclu qu'il est toujours nécessaire de mobiliser un certain nombre d'acteur autour d'un projet de ce type afin de le réussir, et aussi entretenir ces relations et ces liens entre les différents acteurs qui interviennent.

Cependant, les acteurs dans notre cas étaient tous impliqués et inscrits dans cette démarche de favoriser le travail en réseau de partenaires afin d'être mieux intégrés dans le projet de territoire. Ils partageaient tous cette responsabilité éducative à travailler ensemble.

En outre, comme nous l'avons constaté lors de nos entretiens, tous les acteurs considéraient « le sport comme étant l'école de la vie » et accordaient une grande importance à cette fin éducative derrière la réalisation de ce projet. Les écoles, les mairies et les associations mettaient plus l'accent sur la finalité qu'est la lutte contre toute sorte de repli et encourageait tout type d'activité qui incite à l'échange et la mixité.

De ce fait, on peut déduire la validité de notre première hypothèse et affirmer d'une part que les acteurs ont été bien impliqués, d'autre part confirmer qu'ils étaient bien conscients de cette importance que joue le projet pour lutter contre tous ces fléaux sociaux.

La deuxième hypothèse de recherche énonce ceci : Il se peut qu'il manque un acteur ou plusieurs dans ce schéma adopté par ce projet.

Suite à notre analyse du projet, des partenaires et leurs interactions nous avons constaté que le schéma d'acteurs adopté était bien et ne peut pas être considéré comme faible. Sauf que nous l'avons comparé avec d'autres projets similaires sur le même territoire et pour la même population, et on a constaté l'absence du mouvement sportif dans ce modèle de schéma.

Dans ce sens, nous avons démontré que le mouvement sportif joue un rôle très important dans ce type de projet et ne peut avoir que de bons apports. Et qu'il était possible de faire appel au comité départemental pour être partenaire de cette première édition.

A la fin, il faut préciser que le présent travail reste une étude menée par un étudiant dans le cadre universitaire. Et que ces résultats peuvent ne pas être représentatifs vu le nombre restreint de personnes interviewés en représentation des acteurs retenus dans notre modèle réduit. Et qu'un nombre d'entretiens plus conséquent allait donner un poids plus important à cette étude et auraient pu nous aider à recueillir plus d'informations et à pouvoir confronter les avis.

BIBLIOGRAPHIE

Livres - Ouvrages

Amael André (collab). (2014). *La citoyenneté*. Paris : EP&S

Hamelin Frederic (collab). (2008). *Les jeunes, le sport et la citoyenneté*. Clamecy. INJEP n°93

Lapeyronie Bruno, Charrier Dominique. (2014). *Les politiques sportives territoriales, savoirs & questionnements*. Dardilly, France. Kreaten

Falcoz Marc, Koebel Michel (collab). (2005). *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris. L'Harmattan

Encyclopédies

La citoyenneté et la nationalité. (2006). *La rousse du collègue (P.)* Paris, France : Larousse.

Mémoires

Ait Akka Aabdellatif. (2013). *Le partenariat des collectivités territoriales dans l'événementiel sportif : avantages et inconvénients du monde associatif et commercial*. Mémoire de maîtrise, Université de Lorraine, Nancy. Repéré à : http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUS_M_2013_AIT-AKKA_ABDELLATIFE.pdf

Bouka Darthial. (2017). *Le Sport Citoyen dans les quartiers Politiques de la Ville : « Respect' Zone » comme dispositif sportif innovant au service de l'inclusion sociale*. Mémoire de maîtrise, Université de Lorraine, Nancy.

Gilles Dumont. (2002). *La citoyenneté administrative*. Thèse de doctorat. Université Panthéon-Assas (Paris 2). Paris. Repéré à : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01292880/document>

Rapports - Dossiers

Arkwright Edward et Delamarre Manuel. (2013). *Vie publique au cœur du débat public : Le citoyen dans la cité*. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/quoi-citoyennete-est-elle-manifestation-identite-commune.html>

Ministère de l'éducation nationale. (2015). *Droits du citoyen*. Disponible sur : <http://www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/citoyennete/droits-et-devoirs/article/droits-du-citoyen>

Empreintes Citoyennes. (2017). *Le journal de la citoyenneté*. Disponible sur : <http://www.le-citoyen.fr/>

Service national de la jeunesse. (2009). *Dossier thématique : Education à la citoyenneté, Actions et projets*. Disponible sur : http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/education-a-la-citoyennete-web_0.pdf

Droits et devoirs du citoyen. *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*. Disponible sur : <http://ecjs.stlouis.stemarie.chez-alice.fr/ddhc.htm>
Disponible aussi sur: <http://www.kas-benin.de/manuel/ddevoirscit.html>

L'internaute. (2015). *Vandœuvre-lès-Nancy (54500), Meurthe-et-Moselle*. Disponible sur : <http://www.linternaute.com/ville/vandoeuvre-les-nancy/ville-54547>

Institut national de la statistique et des études économiques INSEE. (2018). *Dossier complet : Commune de Vandœuvre-lès-Nancy (54547)*. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-54547>

La communauté urbaine du Grand Nancy. (2015). *Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020*. Disponible aussi sur : http://www.grandnancy.eu/fileadmin/fichiers/web/Habitat/contrat_de_ville.pdf

La ville de Vandœuvre. (2016). *Rapport Annuel 2015-2016 de la Politique de la Ville à Vandœuvre : Situation de la collectivité au regard de la Politique de la Ville et sur l'utilisation de la DSU-CS*. Disponible sur : [https://agglo.grand-nancy.org/vandelib.nsf/94b3d8052624c123c1257465003594e9/2c2c50e14689f6e6c12581440033c781/\\$FILE/RAPPORT%20DSU%20CS%20PDV%202015%202016.pdf](https://agglo.grand-nancy.org/vandelib.nsf/94b3d8052624c123c1257465003594e9/2c2c50e14689f6e6c12581440033c781/$FILE/RAPPORT%20DSU%20CS%20PDV%202015%202016.pdf)

Le service des sports de Vandœuvre. (2017). *Guide sportif (2017/2018) : les sports/les clubs*. Disponible sur : https://www.vandoeuvre.fr/IMG/pdf/guide_sport.pdf

Site officiel de l'association Khamssa : <http://association-khamssa.blogspot.fr>

Articles - Communiqués

HARAUX Jean Sebastien. (2018). Une semaine dans le club de Vandœuvre. In . Lorraine Basket Clubs. N°05. P 12.

Renè Casimir Zoo Eyindanga. (2018). *Citoyenneté et éducation à la citoyenneté : points de vue d'enseignants et d'enseignantes du secondaire au Gabon*. Disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/mje/2013-v48-n1-mje0830/1018409ar.pdf>

Comité national olympique et sportif français, Centre de ressources sport DLA. (2015). *Fiche thématique : Le sport en quelques chiffres*. Disponible sur : http://crdla-sport.franceolympique.com/cnar/fichiers/File/Fiches_thematiques/fiches_thematiques_2016/20160216_crdla_fiche_le_sport_en_quelques_chiffres.pdf

ANNEXES

Guide d'entretien

(Adjoint au sport et la jeunesse – Mairie de Vandoeuvre)

- FONCTION : ADJOINTE AU MAIRE (déléguée à la Jeunesse et aux Sports)

- Je me présente et je présente mon projet.

1. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis actuellement Maire adjointe déléguée à la jeunesse et aux sports à la ville de Vandoeuvre.

2. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre institution ? Qu'elle est votre fonction ?

Je suis adjointe au Maire à la Mairie de Vandoeuvre, je m'occupe des deux délégations les sports et la jeunesse. Mon rôle c'est de permettre aux associations sportives ou clubs de pouvoir continuer les actions et leurs activités par le biais des subventions.

3. Qu'elles sont vos missions ou objectifs sociaux ?

Je rencontre avant chaque budget les présidents de clubs pour connaître leurs besoins en suite je discute avec eux parce que évidemment le budget n'est pas extensible car on a une lettre de cadrage qui nous permet de voir si on reste sur la même base aux niveaux des subventions ou on baisse mais il n'y a pas d'augmentation.

Par contre, j'ai de la chance dans ma délégation, c'est que je n'ai pas baissé les subventions aux clubs/ Et ça s'est fait naturellement, on avait permis à des clubs de la ville à avoir des subventions exceptionnelles sur deux ans ou trois ans et donc j'ai pu récupérer ce budget là

Et il y a trois ans quand il a fallu baisser entre 5% et 10% moi je n'ai pas fait une coupe direct. J'ai pris tout le temps pour étudier chaque club, leurs besoins, combien d'adhérents Vandopériens, quel est l'intérêt pour la commune aussi parce que les clubs doivent aussi jouer un lien social par exemple le club de foot avec plus de 400 licenciés et celui du basket qui compte 50% de filles et c'est surtout des Vandopériens dans la grande majorité.

4. Quel est le public concerné par vos services ?

Comme je l'ai déjà évoqué je suis en grande partie de mon temps en contact avec les présidents des clubs ou des associations sportives de la commune.

5. Comment pouvez-vous décrire brièvement votre commune? Quels sont les principaux problèmes qui menacent ses quartiers ?

La ville de Vandoeuvre est une ville de 32000 habitants avec 4 grands quartiers et on a un nombre de bailleurs sociaux sur la commune qui est très important, mais le groupe « Bâtigère » et « MMh » restent les principaux bailleurs.

6. Les évènements sportifs citoyens sont-ils porteurs de valeurs selon vous ?

Bien-sûr, sinon je ne subventionnerai pas ! Si pour moi il n'y avait pas un intérêt pour les jeunes et pour les familles Vandopériennes je ne subventionnerai pas. Il m'est arrivé de baisser à un club qui est celui de l'escrime justement, parce qu'ils ont que 27 Vandopériens et le reste viennent des communes voisines, donc ils doivent aller chercher des subventions ailleurs.

7. Comment pouvez-vous définir la Politique de la ville ?

La politique de la ville vise en premier temps les quartiers en difficulté. Par exemple ici à Vend'Est, on essaie de mettre en place des projets en collaboration surtout avec les associations du coin en faveur des familles avec des accords de subventions. Ces associations on leur demande de développer des thématiques principalement ludiques et culturelles au sein du quartier surtout. Que ça soit des projections de films, des ateliers musique, de l'art etc.

L'objectif principal reste d'intervenir au cœur des quartiers et rapprocher les structures des familles pour pouvoir par la suite détecter les problèmes et difficultés des habitants qui ont tendance à s'isoler et se renfermer et qui ne se rendent pas aux clubs et aux associations.

8. Qu'est-ce qu'évoque pour vous le secteur associatif ?

Le secteur associatif est la vitrine de la ville. Que ça soit les associations ou les clubs sportifs.

Si on prend par exemple le club de volley féminin. Il est d'ailleurs le seul club féminin de l'agglomération Nancéenne où on a des filles au niveau professionnel. Donc c'est très important pour nous d'avoir des clubs et associations de ce calibre. Et c'est aussi grâce à eux que l'euro ligue se jouera au parc des sports avec 3 matchs internationales.

On est fier de recevoir aussi des compétitions internationales de haut niveau. C'est aussi intéressant pour la ville parce que ça permet aux Vandopériens qui n'ont pas vu de grands matchs de pouvoir y assister.

9. Quels rapports entretenez-vous avec les associations du quartier ?

On fait trop attention à l'entretien de notre relation avec les associations. On est là à leur écoute quand il e faut on essaie de répondre à leur besoin tant qu'on peut et répondre présent à chaque fois qu'ils demandent du soutien.

A la fin de chaque année civil, on essaie de faire les bilans et analyser toutes les activités et résultats de l'année pour pouvoir définir les point forts et les points à améliorer la saison qui suit.

En plus de ça, il y'a une bonne dynamique entre la ville et ses associations et même entre les associations elles-mêmes. On est tout le temps ravis de collaborer avec eux autour des projets de quartier soit pour une action collective ou individuelle.

10. Existe-il une charte entre vous ?

A partir de 23 000€ on conventionne avec toute association et club. Dans les deux délégations que je dirige, j'ai l'association « CESAM », elle qui est subventionné par exemple par le biais du service jeunesse et le club de « Vandoeuvre Basket » qui est subventionné par le service sportif.

Et comme on l'avait dit sur l'une des questions d'avant, quand « CESAM » a proposé d'organiser un mini-salon du basket on l'a subventionné exceptionnellement.

11. Quels sont les avantages de collaborer avec ce secteur associatif ?

C'est très important de collaborer avec eux. Déjà c est important pour les clubs de travailler avec les villes puisqu'on est leur premier financeur et sans les collectivités ils ne peuvent pas fonctionner non plus. Et pour nous c'est important parce qu'ils nous rendent aussi service puisqu'ils occupent les jeunes et puis quand c'est des clubs sportif on est sûr que le gamin est bien encadrer et qu'il n'est pas à l'extérieur entrain de faire n'importe quoi après l'école.

12. Quels sont les inconvénients de collaborer avec ce secteur associatif ?

Pour moi, il n'existe pas d'inconvénients quand on collabore avec des associations. Il faut juste qu'elle soit actives et occupent les Vandopériens selon la nature des activités qu'elles proposent.

13. Etes-vous satisfait des résultats en général ?

Alors, quand on signe une convention, il y'a des objectifs que les clubs doivent atteindre. Par exemple les clubs nous doivent des heures. Autrement dit, nous faisons ce qu'on appelle les rythmes scolaires. Donc cela était mis en place pendant le mandat de François Hollande et il fallait trouver les moyens. Et nous avons cette chance parce qu'on est une grande ville quand même de 32 000 hbts, donc on a cette capacité d'avoir 200 associations et donc de pouvoir jongler avec les clubs qui nous doivent des heures tels que le club de foot de basket.

14. Qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens que vous apportez à ces associations ?

Il y a ce qu'on appelle la valorisation financière, mais il existe aussi une valorisation au niveau matériel et équipements si on peut dire ça. Par exemple, la mise à disposition des salles et des créneaux, donc c'est aussi une valorisation parce qu'on sait nous combien coute le tarif d'une location de salle par rapport au domaine public, donc avec ça on peut compter le nombre de temps passé par exemple par le club de dance, le club de volley etc.

Il y'a aussi le personnel qu'on met à leur disposition, les gardiens par exemple quand ils sont présents, c'est du temps qu'il faut comptabiliser. Aussi le nettoyage, parce qu'ils doivent passer après chaque utilisation de salle.

Et puis y'a du matériel à mettre à disposition aussi, l'électricité et l'eau etc. Donc tout cela est valorisé comme aide indirect qui n'est pas financière. Sans oublier le service communication

aussi, qui s'occupe des affiches/flyers quand un club organise une manifestation ou un grand évènement.

Et là en ce moment on est en train de refaire le terrain de foot pour le club qui coute 900 000€ à la ville.

15. Selon vous, qu'est-ce que vous attendez de ces associations ? Vous leur demander d'améliorer quoi dans leurs actions ou leurs projets ?

L'attente c'est que déjà les clubs fassent leurs missions, c'est à dire répondre aux cahiers des charges et atteindre les objectifs. Par exemple, quand il s'agit d'un encadrement de basket, il faut mettre des personnes compétentes en face, des personnes diplômés et des coaches certifiés etc

Mais il faut savoir qu'on ne fait pas d'ingérence, ce n'est parce qu'on subventionne qu'on va leur demander quelque chose. Ils sont indépendants. Nous, on subventionne et on fait pas d'ingérence. Par contre, on peut par moment leur demander d'agir sur certaines actions avec nos partenaires. Par exemple, quand on organise le forum ou la fête des associations, on leur demande d'être présents, c'est aussi la vitrine de la ville ... Et c'est grâce à eux aussi qu'on a eu le label « ville active et sportive ».

16. Quand il s'agit d'encourager le sport citoyen et la cohésion sociale, qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens que vous apportez à ces associations ? (Appart le financement)

On ne fait pas de différence entre les projets, nous suivons tous les projets qu'on juge intéressants. Si on prend par exemple le projet « Le basket en fête à Vand'Est », La ville est très contente par ce projet parce qu'il réunit un grand nombre d'association de la ville et divers partenaires dont la mairie.

Nous on a subventionné ce projet à la hauteur de 100€ on a pas pu faire plus parce que le budget ne le permettait pas. Mais on est très satisfait de ce projet parce que c'est bien de délocaliser et amener un club au cœur du quartier pour permettre aux familles et aux jeunes du quartier d'apprécier aussi.

17. Êtes-vous également engagés avec des associations dans d'autres projets de ce type ?

Moi personnellement non ! Par contre mes enfants oui. J'ai mes filles qui jouent du basket, elles ont fait aussi de la danse, du tennis et de l'équitation.

Guide d'entretien
(Association USVB)

- FONCTION : Président du club Vandoeuvre Basket et porteur du projet « Le basket en fête à Vandoeuvre ».

- Je me présente et je présente mon projet.

1. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis le président du club de Basket U.S. Vandoeuvre où j'ai joué pendant 10ans et j'ai coaché pendant 6ans. De 1991 jusqu'à 2002.

2. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre institution ?

Le club de Vandoeuvre Basket compte 250 licenciés, 2^{ème} club du département. Un club avec une forte dynamique féminine, un club qui est au cœur des quartiers populaires de Vandoeuvre, et on a aussi 60% des licenciés qui viennent des quartiers périphériques du parc des sports.

3. Qu'elles sont vos missions ou objectifs sociaux ?

La nouvelle équipe dirigeante voulait s'élargir et ne pas rester que sur le sportif, ce qui était fait depuis 6ans malheureusement, mais ça commençait à le faire avec l'ancienne équipe. Et nous, à notre tour, on a essayé de donner un petit coup d'accélérateur et on a mis en place en parallèle un volet éducatif et un volet social et bien sûr restructuré le volet sportif. Et donc ces deux volets social et éducatif consistent à utiliser le basket comme moyen pour intégrer les jeunes dans un cursus social et un programme éducatif, notamment par rapport à la scolarité et la citoyenneté et aussi l'implication des parents dans la vie du club, et que ça ne soit pas une simple consommation du service sportif et après on rentre chez nous.

4. Quel est le public concerné par vos services ?

En fait la vision, si on veut travailler sur l'éducation, le social et la citoyenneté. Il faut commencer très tôt, parce qu'après 18 ans, pratiquement ça devient un peu difficile travailler avec la personne. Mais il faut vraiment commencer très tôt, le travail est plus facile avec cette tranche d'âge et aussi parce qu'à cet âge-là les jeunes sont plus réceptif et on peut plus leur passer des messages. Il y en a parfois des jeunes quand ils arrivent, c'est leur première inscription. Donc ils vont arriver, ils vont voir une autre vision du sport et du basket.

Et pourquoi les filles ? Parce que déjà historiquement le club il était connu par ses résultats au niveau des équipes féminines. Il a sorti pas mal de filles qui jouaient dans le haut niveau. Par exemple « Linda Bousbaa » qui était capitaine l'équipe de France et championne d'Europe, elle est donc pour les filles c'est un symbole, elles ont une référence. Et en plus

les filles, dans les quartiers qu'on a, c'est très sensible, on préfère plus les avoir dans le club que les avoir ailleurs.

5. Les événements sportifs citoyens sont-ils porteurs de valeurs selon vous ?

On parle toujours de sport, de règles et de transmission. C'est-à-dire que dans la vie il y a des règles, des lois, et un mode de vie qu'il faut respecter. Il y'a aussi des valeurs qu'on peut plus les faire passer à travers le sport comme apprendre à respecter les horaires, respecter la douche, respecter l'adversaire et être collectif même si le coéquipier n'est pas bon.

Et pour moi on peut transmettre et appliquer ces règles sportives sur la vie au quotidien. Dans ce cas-là il faut aussi respecter le code de la route la personne âgée etc. Donc voilà, c'est vraiment la transmission des règles sportives vers les règles de la vie au quotidien.

6. Combien de manifestation organisez-vous environ chaque année ?

Il y'a deux chose à prendre en compte. Il y a le règlement intérieur qui met l'accent sur des petites actions basique d'éducation comme : « Dire bonjour et saluer les copains quand on rentre », « Je prends ma bouteille d'eau ». Donc ça c'est les règles aux quotidiens. Et parfois, on fait des projets ponctuels, on compte à peu près une dizaine de projets par an, comme le carnaval. Sinon, c'est des projets où on essaie plus d'impliquer les parents, et donc là c'est plus le volet social que le volet éducatif. Ce dernier on est tout le temps en train de le faire avec nos jeunes au quotidien. Donc on profite de certains événements, notamment chez les petits ou par fois des matchs de galas pour impliquer les parents dans l'organisation, parce qu'on veut vraiment que ça soit une vraie grande famille, leur impliquer dans notre projet et avoir la même discours avec les enfants. C'est-à-dire le même discours qu'ils vont avoir avec les jeunes au niveau de la maison nous on va l'avoir ici ou réciproquement.

7. Est-ce que ce sont des manifestations conséquentes ?

Oui on est tout le temps sur la même vision et le même type de projet puisque ça répond à nos besoins et c'est cohérent avec la vision du club et la démarche avec laquelle il perçoit les choses.

8. Comment pouvez-vous décrire brièvement votre commune? Quels sont les principaux problèmes qui menacent ses quartiers ?

Vandoeuvre pour moi je la décris tout le temps par la ville multiculturelle, parce que c'est une ville où il y a une grande richesse humaine, avec 85 nationalités, donc pour moi c'est une très grande richesse culturelle. Vandoeuvre pour moi aussi c'est une richesse étudiante, entourée par beaucoup de facultés et écoles supérieurs, et on a une grande population par fois qui vient de l'extérieur de Nancy, c'est donc une population qui est disponible et qui est donc automatiquement prête à intégrer le milieu associatif et sportif. Et la troisième chose, c'est la richesse au niveau des équipements sportifs et culturels, elle a des moyens misent à disposition des gens qui veulent faire du sport, avec une richesse de 250 associations aussi. Donc c'est une vrai richesse par rapport à d'autres villes.

Après, ça reste quand même une ville populaire, et c'est là où il faut trouver l'équilibre. Et quand je dis populaire, ça veut dire un taux de chômage remarquable, des problèmes

sociaux type divorce et puis des enfants issus de familles monoparentales. Donc c'est pour ça qu'il faut tout de suite exploiter cette richesse pour un peu équilibrer ces menaces.

Ce n'est pas comme si on arrive dans une ville et on ne trouve pas de solutions face à des problèmes de ce type. Là à Vandoeuvre, les moyens et les solutions on les a, par contre, il faut juste bien les exploiter et bien trouver l'osmose entre ces associations qui peuvent accompagner les familles et le mouvement sportifs, pour donner l'occasion aux enfants d'être accueillis dans des clubs comme le nôtre, pour qu'on prennent le relais ou travailler avec la famille sur le projet éducatif de l'enfant.

9. Vous avez sûrement déjà entendu parler de « politique de la ville » ? Comment pouvez-vous définir cela ?

La politique de la ville consiste à mettre l'accent sur les moyens d'intégration, d'insertion et la socialisation de l'enfant. Et dans notre cas, ce moyen est le sport !

Mais ça c'est vraiment dans le cadre de la convention qu'on a. Par contre, on n'attend pas la politique de la ville pour mettre en place des projets pareils, mais après pour avoir le même discours et se compléter ... bah tant mieux parce qu'il y a une conviction derrière.

10. Quels rapports entretenez-vous avec les associations du quartier ?

On a des très bonnes relations avec les associations, donc on a des relations proches avec au moins une dizaine d'associations, dont 4 ou 5 qui sont ponctuellement présents dans nos projets. Par exemple : « croc espace », « Khamssa », « 5^{ème} art » et des MJC aussi. Et en ce moment on commence à avoir des relations avec les établissements scolaires et cela est très important pour nous.

Donc le but dans tout ça c'est qu'on soit complémentaires et qu'on travaille en partenariat. Après c'est une vraie dynamique partenariale en général au niveau associatif sur Vandoeuvre.

11. Quelles sont généralement la nature des aides et soutiens qu'on vous apporte comme association ?

A part tout ce qui est financier, on a l'aide logistique, elle met à notre disposition les équipements sportifs (grande salle), moyens de transports (minibus), et au niveau de la communication aussi, quand on a besoin des affiches on trouve un vrai soutien là-dessus. D'ailleurs nous on a la chance d'être le club amateur le plus accompagné et le plus soutenu par la mairie à Vandoeuvre.

12. Quand il s'agit d'encourager le sport citoyen et la cohésion sociale, quelles sont généralement la nature des aides et soutiens qu'ils vous apportent ?

Ce type de projet normalement on les intègre comme j'avais dit dans un projet global. On nous apporte surtout des aides logistiques. Mais on peut occasionnellement demander des aides par exemple au conseil départemental, au CNDS, à la politique de la ville et à la mairie aussi.

Par exemple le projet « Basket en fête à Vand'Est », il y a un soutien de la ville qui était ponctuel parce qu'il s'agit de la pure animation. On anime un quartier, il n'y a pas que le côté social mais aussi une animation de quartier qui va créer du lien social, les gens ne vont pas

rester renfermés chez eux et les petits vont venir découvrir plein de choses et ça fait plaisir de voir ça.

13. Selon vous, qu'est-ce que vous attendez des administrations et de votre commune ?
Vous leur demander d'améliorer quoi pour entretenir cette relation avec les associations ?

S'il y a vraiment quelque chose à valoriser, c'est plus au niveau de la communication externe. Je pense qu'il y a une richesse au niveau des clubs, et les autres clubs peuvent s'inspirer. On le fait plus avec le club de foot avec lequel d'ailleurs on a une relation amical et donc on essaie de se partager les idées et le réseau.

Et je pense que si le service communication valorise un peu plus ce qu'on fait et le partage en externe, ça donnera aussi une occasion aux autres associations de s'inspirer de ce modèle.

Sinon, on a une très bonne relation avec la commune et on a une vision commune avec l'adjointe au maire au sport qu'on a souvent au téléphone et qui nous soutien et qui a la même conviction. On n'a pas du tout une relation conflictuelle, par contre on est parmi les clubs qui ont de très bonnes relations avec les personnes et avec la mairie et ses services des sports.

Concernant le projet « Le basket en fête à Vand'Est » :

14. Quel est votre rôle en tant que porteur de projet ?

Pour moi, c'est important de mettre en avant la richesse étudiante. Parce que ce projet on peut le mener avec notre équipe. Mais nous avons voulu valoriser plus les étudiants et créer aussi un lien avec la faculté des sports dans la vision de partenariat.

C'est une manière aussi de communiquer, lorsqu'il y a un étudiant qui fait du basket et qui arrive à la fac du sport il se dit tient Vandoeuvre c'est un club dynamique et je dois aller voir un peu ce qu'ils font. Donc ça c'est un des objectifs. Il y a aussi l'objectif des ressources humaines, on sait bien que les étudiants arrivent parfois avec de nouvelles idées, ils sont disponibles, ils ont faim dans le bon sens et ils veulent s'exprimer. Donc c'est mieux parfois de travailler avec des étudiants qui ont une vision extérieure que de travailler avec des gens qui sont déjà dans le moule et qui sont dans le quotidien et ils ne vont pas s'inspirer de plus de choses.

15. Que font les autres acteurs avec lesquelles vous collaborez ?

Il y'a les 3 coorganisateur, la fac de sport, le club USVB et la mairie. Après on a voulu associer d'autres partenaires, il y a aussi le public, le privé, l'institutionnel et le citoyen. Pour nous c'est les principaux acteurs qui sont avec nous. Leur rôle principal c'est de venir passer des messages citoyens à travers le sport surtout les institutions et les structures citoyennes type « vélo mixeur », « le don du sang » et « le tri sélectif ».

16. Comment vous avez sélectionné ces associations ? Et sur quels critères vous vous êtes basés ?

Parce que déjà ils sont des associations impliqués au niveau du quartier, ce sont des associations dynamiques et qu'on connaît bien et qui nous connaissent aussi. C'est-à-dire ils savent que si on amène un projet, c'est qu'il va tenir la route.

17. Pourquoi avez-vous mis ce « modèle » d'acteurs ?

Pour moi, c'est le modèle complet qu'on qui contient les principaux acteurs qu'on peut avoir lorsqu'on veut faire un évènement. Ce sont les acteurs qui s'impliquent aussi dans la vie civile ou la vie associative au niveau animation. Donc on ne peut pas faire un évènement sans avoir la mairie, sans avoir les associations locales.

18. Est-ce que tous les acteurs que vous avez sollicités ont répondu présents ? Sinon, pourquoi ils ont refusé ou ils n'ont pas continué ?

En général, toute les associations ont répondu présentes, Ceux qui n'ont pas pu être là, c'est plus par rapport à leur planning.

Par contre les écoles primaires ne pouvaient pas venir sur la 1^{ère} date, mais là on a changé de date pour qu'elles soient présentes.

19. Avez-vous une idée sur la part des associations qui font ce genre de projet à Vandoeuvre ?

En fait, c'est une vision, il y a quelques clubs qui le font mais plus dans un cadre d'un partenariat privé, donc ça veut dire qu'il y'a un partenaire privé qui demande de sponsoriser le club. C'est-à-dire la commande elle vient limite du privé ou privé-social, par exemple le club de Volley qui a sollicité MMh et qui leur a imposé en contrepartie de mettre en place des actions. Alors que nous, c'est l'inverse, l'idée sort du club et en plus elle est en cohérence avec son projet.

Nous en fait on est facilité par ces actions-là plus par le réseau qu'autre chose. Alors que les autres clubs, ils ne le font pas parce qu'ils n'ont pas le réseau, ils n'ont pas le temps et peut être cela n'est pas dans leur projet global du club.

Guide d'entretien

(5^{ÈME} ART)

- FONCTION : Fondatrice et dirigeante de l'association 5^{ème} Art

- Je me présente et je présente mon projet.

1. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis la fondatrice et je dirige l'association, et je reprendrai la présidence à partir de la saison prochaine.

2. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre institution ?

J'ai créé l'association en 1999 dans mon village, je l'ai créé parce qu'il y avait un manque de pratique sportive et artistique pour les filles et pas cher. Et donc c'est un moyen de dire on va essayer de développer ça pour que ça attire le plus grand nombre de filles et d'adolescentes en étant entre femmes et surtout au moindre cout.

Aujourd'hui, on a 5 pôles qui sont assez développés, il y'a le pôle sport, le pôle artistique, le pôle loisir, le pôle culturel et le pôle social.

3. Qu'elles sont vos missions ou objectifs sociaux ?

L'association touche le Grand Nancy, mais on touche bien aussi les étudiants qui sont en précarité social, on touche des familles qui sont isolés. On collabore surtout avec l'association « France dépression » pour venir à l'aide des gens qui recherchent des moyens de sortir de la dépression, et nous on propose le sport comme outil qui permet de sortir de cet état. Sinon ce n'est pas le sport notre finalité mais c'est venir rencontrer des gens, parler et tisser des liens. Le sport reste juste une « carotte » pour avoir confiance en soi et se permettre de sortir et rencontrer des gens.

On travaille aussi avec l'association « SER » pour lutter contre l'isolement, et on vise surtout les étudiants étrangers qui se retrouvent seuls et isolés pour qu'ils ne se retrouvent pas après dans des situations illicites.

4. Quel est le public concerné par vos services ?

Nous on ne vise en premier lieu la population féminine de toute tranche d'âge, qui vient bénéficier de nos services. Mais comme on vient d'évoquer dans la question précédente, on travaille aussi avec étudiants, les étrangers, les personnes en dépression etc.

5. Les évènements sportifs citoyens sont-ils porteurs de valeurs selon vous ?

Ceci est indiscutable, sinon on n'allait pas rester tous ce temps-là à utiliser le sport et l'activité physique comme outils pour essayer d'intégrer ces gens qui bénéficient de nos services.

C'est à travers nos ateliers sportifs qu'on arrive à toucher la curiosité des femmes venants des familles conservatrices et on finit par les faire sortir de leurs bulles et elles ne restent pas renfermées chez elles.

6. Combien de manifestation organisez-vous environ chaque année ?

Dans toutes les activités et les actions qu'on organise, on se réfère tout le temps au chiffre 5. Donc sur une année, on organise 5 projets récurrents.

7. Est-ce que ce sont des manifestations conséquentes ?

Oui, effectivement toutes nos manifestations ont les mêmes objectifs, que ça soit les objectifs sociaux ou que ça soit les objectifs de bases de l'association qui était d'offrir un service à prix bas. Comme ça on permet à tout le monde de voir un spectacle de qualité à prix bas.

Et dans toutes nos activités qu'on met en place, il y'a tout le temps ce vecteur de solidarité. De tout façon c'est notre leitmotif, parce derrière toutes nos actions il y'a toujours un lien social intergénérationnel.

8. Comment pouvez-vous décrire brièvement votre commune? Quels sont les principaux problèmes qui menacent ses quartiers ?

Dans le quartier de Vandoeuvre, le principal problème se trouve dans le quartier de Vand'Est qui compte un grand nombre d'étrangers qui vivent ensemble dans une unité. Nous on essaie de briser ça à travers des actions, on va les chercher et on les réunit et forcément il y a des barrières qui se cassent et pareil pour les jeunes.

Nous on travaille sur le quartier de Vandoeuvre, ça c'est sûre, parce que la ville nous demande vraiment de « sauver » les personnes issues des quartiers prioritaires. Et nous on fait carrément du porte à porte pour aller les chercher ces gens-là. En plus, la plus part c'est des étrangers, donc ils ne nous connaissent pas, donc on leur propose des solutions pour ne pas rester dans l'isolement renfermés.

9. Vous avez sûrement déjà entendu parler de « politique de la ville » ? Comment pouvez-vous définir cela ?

Quand on parle de « politique de la ville », le mot qui revient c'est surtout « citoyenneté ». Et ce mot, veut tout dire et ne rien dire en même temps. Mais en général ça consiste à ce que le jeune d'aujourd'hui devient le citoyen de demain.

Mais nous on travaille la citoyenneté, en accueillant des stagiaires qui n'ont pas été accepté par des entreprises, même si on n'a pas trop la capacité d'accueillir un grand nombre. Et c'est ça pour nous d'aider le citoyen, c'est surtout l'aider et lui donner les moyens de poursuivre son cursus.

10. Quels rapports entretenez-vous avec les associations du quartier ?

Il y'a très peu d'associations avec lesquelles on collabore. Tout simplement parce qu'on n'a pas le même fondement, et puis on n'a pas les moyen non plus de faire des évènements de grands ampleurs et pouvoirs faire appel aux associations de la communes.

D'autre part « 5^{ème} Art » n'est pas née à Vandoeuvre, donc logiquement on soutient d'abord celles qui sont nées ici.

11. Qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens qu'on vous apporte comme association ?

En terme d'aides de nature, on a les salles pour s'entraîner et répéter, on a aussi notre bureau qui est mis à disposition par la mairie et c'est elle qui nous finance le bureau et c'est déjà énorme ! On bénéficie aussi du transport (minibus) quand on a un déplacement à faire.

12. Quand il s'agit d'encourager le sport citoyen et la cohésion sociale, qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens qu'ils vous apportent ?

Les financements aujourd'hui sont faibles. Toutes les associations se battent aujourd'hui pour avoir de l'argent. On devient des sociétés qui créent du spectacle pour le vendre. En fait, on devient des microentreprises parce qu'on a plus le choix et l'état ne finance plus comme avant.

13. Disposez-vous d'un budget en adéquation avec l'ampleur des manifestations organisés ?

On ne se contente plus de ce que la mairie nous donne parce qu'on n'arrivera pas à couvrir toutes nos dépenses. Maintenant, avec la nouvelle démarche, on est en train de chercher des partenaires privés et des sponsors pour être au niveau de l'ampleur des manifestations qu'on met en place.

14. Selon vous, qu'est-ce que vous attendez des administrations et de votre commune ? Vous leur demander d'améliorer quoi pour entretenir cette relation avec les associations ?

On a de très bonnes relations avec la mairie. Mais par contre ils sont tributaires de l'Etat, c'est-à-dire que l'Etat verse à la mairie et ensuite elle repartie sur les associations. Aujourd'hui, la mairie nous le dis clairement, qu'on a plus trop d'argent, et nous on a 2000€ à l'année. C'est le chiffre qu'on a.

Mais on défend ça en prouvant que notre association même si elle a moins de subvention, qu'elle ne s'arrêtera pas et on va leur montrer que il y a un besoin.

Concernant le projet « Le basket en fête à Vand'Est » :

15. Parlez-nous du projet. Pourquoi avez-vous accepté d'y participer ? Ça vous rajoute quoi ?

Nous financièrement on y gagne rien ! Mais c'est une collaboration de Co procédé. C'est-à-dire quand l'USVB a besoin de nous, on répond présent et quand on aura besoin de son aide il sera là.

16. Comment vous vous êtes investis pour sa réussite ?

La vérité, on s'est pas trop investi, parce qu'on ne peut pas mettre à leur disposition des ressources humaines alors qu'on en a besoin en ce moment. Mais le jour J on va répondre présent, et ça c'est sûr. Et notre intervention concrètement ne sera que du spectacle, de la chorégraphie et de l'animation.

17. Avez-vous une idée sur la part des associations qui font ce genre de projet à Vandoeuve ?

On sait très bien qu'il y'a l'association « CESAM » qui est d'ailleurs soutenu par le service Jeunesse de la ville. Aussi l'association « Resperance » et « Khamsa » qui font beaucoup d'action aujourd'hui dans l'humanitaire, mais nous personnellement on n'est pas dans cette perspective-là.



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



La place des acteurs dans un projet sport citoyen : le cas du projet « Le basket en fête à Vand'Est »

Guezzaz Hatim

UNIVERSITE DE LORRAINE

Juin 2018

COLLECTIVITES TERRITORIALES ; ASSOCIATIONS ; CITOYENNETE ; SPORT ; SOCIAL ; CITOYEN ; QUARTIER ; POLITIQUE DE LA VILLE ; INCLUSION SOCIALE; LIEN SOCIAL ; COHESION SOCIALE ; SENSIBILISATION ; LAÏCITE ; MIXITE ; INTERGENERATIONNEL ; INTERCULTURALITE ; PARENTALITE ; FAMILLES ; HABITANTS ; VOISINAGE ; ENFANCE ; JEUNESSE.

{RESUME}

Depuis ces dernières années les Quartiers politiques de la ville en France connaissent un changement et un renouvellement urbain assez remarquable. Dans ce contexte politique actuel, l'Etat Français et les collectivités territoriales utilisent de plus en plus le sport comme moyen de cohésion et d'insertion sociale. Pour cela, ils sollicitent les autres acteurs territoriaux (tissu associatif, secteur privé, université, école ...) pour mettre en place des projets sportifs citoyens en faveur de cette population issue de QPV.

Dans le cadre de cette politique, L'USV Basketball s'est proposé pour organiser un projet sportif citoyen en partenariat avec la ville de Vandoeuvre et plusieurs autres acteurs à destination des habitants du quartier de Vand'Est, considéré comme QPV, afin de le dynamiser et encourager la mixité sociale. Quelle est alors la place de ces acteurs dans ce projet ? Et de quelle manière vont-ils intervenir ?

The role of actors in a citizen sport project: the case of the project « Basketball in celebration at Vand'Est »

TERRITORIAL COMMUNITIES ; ASSOCIATIONS ; CITIZENSHIP, SPORT ; SOCIAL; CITIZEN; DISTRICT ; CITY POLITICS ; SOCIAL INCLUSION; SOCIAL LINK ; SOCIAL COHESION; SENSITIZATION ; SECULARISM; MIXED MATTER; INTERGENERATIONAL; INTERCULTURALITY; PARENTING; FAMILIES; INHABITANTS ; NEIGHBORHOOD; CHILDHOOD; YOUTH.

{ABSTRACT}

In recent years the political districts of the city in France are experiencing a change and urban renewal quite remarkable. In this current political context, the French government and local authorities are increasingly using sport as a means of cohesion and social integration. For this, they collaborate with the other territorial actors (associative fabric, private sector, university, school ...) in order to set up citizens sports projects in favor of this population from QPV.

As part of this policy, USV Basketball has offered to organize a citizen sports project in partnership with the city of Vandoeuvre and several other actors for the residents of Vand'Est, considered as QPV, in order to dynamize it and encourage social diversity. What is the place of these actors in this project? And how will they intervene?